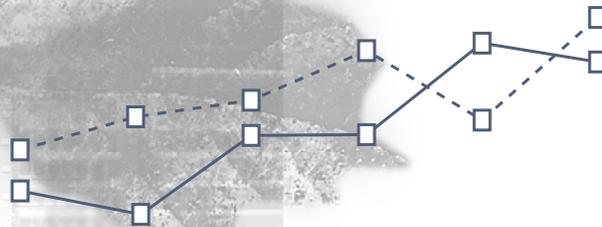
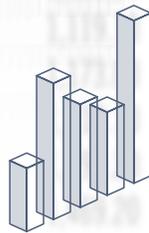




Juillet 2005

<http://strategis.gc.ca/statistiquespe>

853.7	81.9	774.8
834.8	89.4	745.4
868.2	98.6	769.6
910.9	101.5	809.4
934.5	112	822.5
973	120.5	852.5
993.7	132.6	861.1
1,039.20	140.1	899.1
1,119.10	144	975.1
1,173.00	157.4	1,015.60
1,210.10	170.5	1,039.60
1,299.20	189.8	1,109.40
1,469.20	253.6	1,215.60



# Principales statistiques relatives aux petites entreprises

On peut obtenir cette publication sur supports multiples, sur demande. Veuillez communiquer avec le Centre de diffusion de l'information dont les coordonnées suivent.

Pour obtenir des exemplaires imprimés de cette publication, s'adresser également au :

Centre de diffusion de l'information  
Direction générale des communications et du marketing  
Industrie Canada  
Bureau 268D, tour Ouest  
235, rue Queen  
Ottawa (Ontario) K1A 0H5

Téléphone : (613) 947-7466

Télécopieur : (613) 954-6436

Courriel : [publications@ic.gc.ca](mailto:publications@ic.gc.ca)

Cette publication est également offerte par voie électronique sur le Web (<http://strategis.gc.ca/statistiquespe>).

#### **Autorisation de reproduction**

À moins d'indication contraire, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission d'Industrie Canada, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, qu'Industrie Canada soit mentionné comme organisme source et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec Industrie Canada ou avec son consentement.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans cette publication à des fins commerciales, faire parvenir un courriel à [copyright.droitdauteur@tpsgc.gc.ca](mailto:copyright.droitdauteur@tpsgc.gc.ca)

N.B. Dans cette publication, la forme masculine désigne tant les femmes que les hommes.

N° de catalogue Iu1-9/2005-2F

ISBN 0-662-74301-6

54305F

Also available in English under the title *Key Small Business Statistics*.



50 %

## Table des matières

---

- 2 Quelle est la définition d'une petite entreprise?
- 2 Combien y a-t-il d'entreprises au Canada?
- 6 *Où les travailleurs autonomes sont-ils classés, dans le décompte des établissements commerciaux?*
- 7 Combien d'entreprises apparaissent et disparaissent chaque année?
- 9 *Statistiques sur les faillites*
- 9 Combien de temps les petites entreprises survivent-elles?
- 11 Combien de personnes travaillent pour les petites entreprises?
- 14 Combien d'emplois les petites entreprises créent-elles?
- 19 Combien les employés des petites entreprises gagnent-ils?
- 22 Quelle est la contribution des petites entreprises au produit intérieur brut du Canada?
- 23 Qui sont les travailleurs autonomes?
- 23 Combien y a-t-il de travailleurs autonomes?
- 28 Dans quelle mesure le travail autonome a-t-il contribué à la création d'emplois?
- 31 Les travailleurs autonomes font-ils de plus longues heures que les employés?
- 33 Combien y a-t-il de femmes parmi les entrepreneurs de petites entreprises?
- 35 Les PME innovent-elles autant que les grandes entreprises?
- 39 Combien de petites entreprises utilisent les affaires électroniques?
- 41 Quelle est la contribution des petites entreprises aux exportations canadiennes?
- 44 Quelle est la contribution des petites entreprises à la création d'emploi par les entreprises en croissance?

## Quelle est la définition d'une petite entreprise?

La taille d'une entreprise se définit de diverses façons : par la valeur de ses ventes ou de ses expéditions annuelles, par son revenu annuel brut ou net, par la taille de ses actifs ou par le nombre de ses employés. De nombreuses institutions définissent les petites entreprises en fonction de leurs besoins. Ainsi, l'Association des banquiers canadiens classe une entreprise dans la catégorie « petite » si elle obtient une autorisation de prêt de moins de 250 000 \$, alors que la Société pour l'expansion des exportations entend par petites entreprises ou « exportateurs émergents » les entreprises dont les ventes à l'exportation sont inférieures à 1 million de dollars. Industrie Canada utilise souvent une définition basée sur le nombre d'employés : une entreprise productrice de biens est considérée « petite » si elle compte moins de 100 employés, tandis que dans le cas des entreprises qui offrent des services, le point limite se situe à 50 employés. Au-delà de ce chiffre, et jusqu'à 499 employés, une entreprise est considérée moyenne. Parmi les petites entreprises, celles comptant moins de 5 employés sont appelées micro-entreprises. L'acronyme « PME » (petites et moyennes entreprises) sert à qualifier toutes les entreprises de moins de 500 employés. Les entreprises de 500 employés et plus sont classées dans la catégorie des grandes entreprises.

Comme nous le constaterons dans ce document, les rapports sur les petites entreprises peuvent rarement adhérer à une définition stricte car les données disponibles comportent des limites.

## Combien y a-t-il d'entreprises au Canada?

Le Registre des entreprises de Statistique Canada recense les établissements commerciaux<sup>1</sup> et publie les résultats deux fois par année. Certains établissements commerciaux peuvent appartenir à une même entreprise, et chaque entreprise possède au moins un établissement commercial. Pour que ces établissements commerciaux soient comptés dans le Registre de Statistique Canada, il faut que l'entreprise à laquelle ils appartiennent réponde au minimum à l'un des critères suivants : compter au moins un employé rémunéré (retenues sur la paie remises à l'Agence du revenu du Canada, ARC), avoir un chiffre d'affaires annuel d'au moins 30 000 \$ ou être constituée en société et avoir produit au moins une déclaration fédérale de revenus des sociétés au cours des trois dernières années.

En décembre 2004, le Canada comptait près de 2,4 millions d'établissements commerciaux (tableau 1). Environ la moitié de tous les établissements commerciaux sont appelés des « établissements employeurs » car ils ont un personnel rémunéré d'au moins une personne (peut-être le propriétaire).

1. Statistique Canada utilise quatre unités commerciales statistiques pour la compilation des statistiques. Les établissements constituent la plus petite unité ou le plus petit regroupement pour lequel des données sont publiées. Les établissements doivent répondre aux critères suivants :

- a) produire une série homogène de biens ou de services;
- b) ne pas dépasser les limites d'une province; et
- c) fournir des données sur la valeur de la production, le coût des principaux intrants intermédiaires ainsi que le coût et la quantité de la main-d'oeuvre utilisés dans la production.

Par exemple, une unité commerciale d'une entreprise plus grande, qui fournit des renseignements comptables indépendants au gouvernement sur les taxes de vente et les retenues salariales serait reconnue comme un établissement commercial distinct.

L'autre moitié est constituée d'établissements qualifiés d'« indéterminés », car ces établissements n'ont pas d'employé enregistré auprès de l'ARC. Ils peuvent en effet n'avoir aucun effectif (il peut s'agir d'entités purement théoriques répondant néanmoins à l'un des critères à remplir pour être reconnues en tant qu'établissements commerciaux) ou avoir recours uniquement à des travailleurs contractuels, à des membres de la famille et/ou aux propriétaires. C'est parce que cette information n'est pas disponible que la catégorie « indéterminée » a été créée.

Environ 59 % de tous les établissements commerciaux du Canada sont situés en Ontario et au Québec. Le reste est réparti presque entièrement entre les provinces de l'Ouest (environ 35 %) et les provinces de l'Atlantique (environ 6 %). Les Territoires du Nord-Ouest, le Yukon et le Nunavut n'accueillent que 0,3 % des établissements, commerciaux.

Tableau 1 : Nombre total d'établissements commerciaux et nombre d'établissements par rapport à la population provinciale ou territoriale et au produit intérieur brut, décembre 2004

Provinces et territoires	Nombre d'établissements commerciaux			Nombre d'établissements par 1 000 habitants	PIB par établissement commercial (milliers de \$)
	Total	Établissements employeurs	Indéterminé <sup>1</sup>		
Terre-Neuve-et-Labrador	27 033	17 127	9 906	52,3	676
Île-du-Prince-Édouard	10 528	6 516	4 012	76,5	366
Nouvelle-Écosse	54 313	30 201	24 112	57,9	532
Nouveau-Brunswick	45 965	26 371	19 594	61,2	488
Québec	522 605	237 234	285 371	69,1	485
Ontario	872 725	347 265	525 460	70,2	567
Manitoba	78 032	35 622	42 410	66,5	487
Saskatchewan	97 975	39 199	58 776	98,3	373
Alberta	314 995	140 407	174 588	98,0	542
Colombie-Britannique	346 316	158 421	187 895	82,3	420
Territoire du Yukon	2 922	1 580	1 342	93,7	454
Territoires du Nord-Ouest	2 795	1 735	1 060	65,2	1 298
Nunavut	903	638	265	30,5	1 053
<b>Total – Canada</b>	<b>2 377 107</b>	<b>1 042 316</b>	<b>1 334 791</b>	<b>74,2</b>	<b>513</b>

Source : Statistique Canada, Registre des entreprises, décembre 2004; Comptes nationaux des revenus et dépenses, 2004; Estimations de la population selon l'âge et le sexe pour le Canada, les provinces et les territoires, décembre 2004.

Note 1 : La catégorie « Indéterminé » comprend les établissements constitués ou non en société qui ne sont pas titulaires d'un compte de retenues sur la paie auprès de l'ARC. Leur effectif peut être constitué de travailleurs contractuels, de membres de la famille et/ou des propriétaires.

En proportion de la population, c'est dans les provinces de l'Ouest, au Yukon et à l'Île-du-Prince-Édouard que les établissements commerciaux sont les plus nombreux. Les plus fortes concentrations se retrouvent en Saskatchewan et en Alberta, où elles s'élèvent à 98,3 et 98,0 établissements par millier d'habitants, respectivement. Le Nunavut, Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick sont les provinces où le nombre d'établissements par millier d'habitants est le plus faible.

En Ontario et au Québec, la concentration des établissements est inférieure à la moyenne nationale de 74,2, puisqu'elle est respectivement de 70,2 et 69,1 établissements par millier d'habitants.

En ce qui concerne le produit intérieur brut (PIB) par établissement commercial, ce sont les Territoires du Nord-Ouest qui arrivent en tête avec 1 298 000 \$ par établissement. Ce résultat s'explique probablement par le fait que ce territoire a le nombre le moins élevé d'établissements par 1 000 habitants, ce qui fait que son PIB est réparti entre moins d'établissements. D'ailleurs, on observe une corrélation négative marquée entre le nombre d'établissements par 1 000 habitants et le PIB par établissement : plus le nombre d'établissements par 1 000 habitants augmente, plus le PIB par établissement diminue. Seule l'Alberta fait exception à cette règle en ayant un niveau de PIB par établissement relativement élevé, tout en ayant un grand nombre d'établissements par 1 000 habitants.

Parmi les 1 042 316 établissements employeurs, un peu moins de 3 000, soit environ 0,3 %, ont plus de 500 employés. La grande majorité de ces établissements employeurs (98 %) comptent moins de 100 employés, près de 75 % en comptent moins de 10 et 57 % n'ont que de 1 à 4 employés (tableau 2).

Tableau 2 : Nombre d'établissements commerciaux selon le secteur et la taille de l'établissement  
(nombre d'employés), décembre 2004

Nombre d'employés	Pourcentage cumulé des établissements employeurs	Nombre d'établissements commerciaux		
		Total	Secteur des biens <sup>2</sup>	Secteur des services <sup>2</sup>
Indéterminé <sup>1</sup>		1 334 791	351 202	983 589
<i>Total des établissements employeurs</i>	100,0	1 042 316	240 537	801 779
1-4	56,6	589 777	146 065	443 712
5-9	73,9	180 345	35 551	144 794
10-19	85,9	125 561	24 483	101 078
20-49	94,6	90 436	19 363	71 073
50-99	97,6	31 323	8 060	23 263
100-199	99,0	14 791	4 247	10 544
200-499	99,7	7 223	2 159	5 064
500+	100,0	2 860	609	2 251
<b>Grand total</b>		<b>2 377 107</b>	<b>591 739</b>	<b>1 785 368</b>

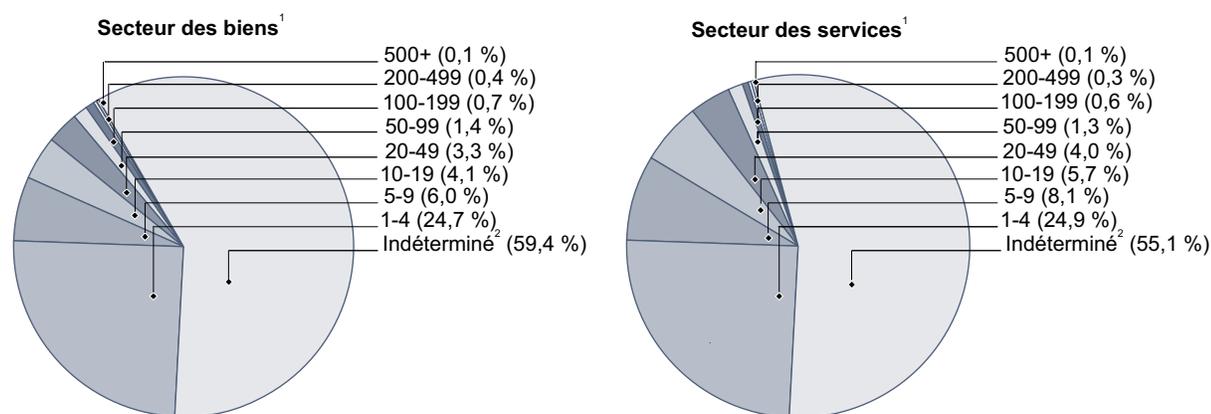
Source : Statistique Canada, Registre des entreprises, décembre 2004.

Note 1 : La catégorie « Indéterminée » comprend les établissements constitués ou non en société qui ne sont pas titulaires d'un compte de retenues sur la paie auprès de l'ARC. Leur effectif peut être constitué de travailleurs contractuels, de membres de la famille et/ou des propriétaires.

Note 2 : Par convention, d'après la définition de Statistique Canada, le secteur producteur de biens regroupe les codes du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 11 à 31-33, alors que le secteur des services regroupe les codes SCIAN 41 à 91.

Environ le quart des établissements commerciaux (établissements indéterminés et établissements employeurs confondus) fournissent des biens; les autres offrent des services. Les petites entreprises (moins de 100 employés) représentent 97 % des établissements employeurs du secteur des biens et 98 % des établissements employeurs du secteur des services (tableau 2 et graphique 1). Si l'on utilise pour le secteur des services une autre définition, selon laquelle une petite entreprise est celle qui compte moins de 50 employés, les petites entreprises représentent 95 % des établissements employeurs produisant des services.

Graphique 1 : Répartition des établissements commerciaux dans le secteur des biens et dans le secteur des services, selon la taille de l'établissement (nombre d'employés), décembre 2004



Source : Statistique Canada, Registre des entreprises, décembre 2004.

Note 1 : Par convention, d'après la définition de Statistique Canada, le secteur des biens regroupe les codes du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 11 à 31-33, alors que le secteur des services regroupe les codes SCIAN 41 à 91.

Note 2 : La catégorie « Indéterminé » comprend les établissements constitués ou non en société qui ne sont pas titulaires d'un compte de retenues sur la paie auprès de l'ARC. Leur effectif peut être constitué de travailleurs contractuels, de membres de la famille et/ou des propriétaires.

Le tableau 3 illustre la répartition des établissements employeurs selon la taille de l'établissement, dans chaque province et territoire. En général, la distribution dans les provinces est similaire à la moyenne nationale. Toutefois, il existe une certaine variation au sein des provinces et des territoires; par exemple, il y a un pourcentage plus élevé de micro-entreprises (de 1 à 4 employés) au Québec (62 %) et à Terre-Neuve-et-Labrador (60 %) qu'en Ontario (53 %), au Manitoba (51 %) et dans les territoires (de 30 à 52 %).

Tableau 3 : Établissements employeurs, selon la taille de l'établissement (nombre d'employés) dans les provinces et les territoires, décembre 2004

Provinces et territoires	Établissements employeurs										
	Total	Pourcentage du total									
		1-4	5-9	10-19	20-49	50-99	Petite <100	100-199	200-499	Moyenne 100-499	Grande 500+
Terre-Neuve-et-Labrador	17 127	60,1	18,1	10,5	7,1	2,3	98,0	1,1	0,6	1,6	0,3
Île-du-Prince-Édouard	6 516	55,3	18,9	13,0	8,7	2,6	98,4	1,0	0,5	1,5	0,2
Nouvelle-Écosse	30 201	55,4	17,8	12,5	8,8	3,1	97,7	1,5	0,6	2,1	0,3
Nouveau-Brunswick	26 371	58,4	17,3	11,6	8,2	2,6	98,0	1,2	0,6	1,7	0,2
Québec	237 234	62,4	16,2	9,9	7,1	2,5	98,0	1,2	0,6	1,7	0,3
Ontario	347 265	52,8	17,4	13,1	10,0	3,6	97,0	1,8	0,9	2,7	0,3
Manitoba	35 622	51,4	18,4	14,1	10,1	3,5	97,4	1,5	0,8	2,3	0,3
Saskatchewan	39 199	56,8	18,5	12,5	8,1	2,3	98,3	1,0	0,5	1,6	0,2
Alberta	140 407	56,6	17,4	12,3	8,5	2,9	97,8	1,4	0,6	2,0	0,2
Colombie-Britannique	158 421	57,2	17,8	12,2	8,2	2,7	98,0	1,2	0,6	1,8	0,2
Territoire du Yukon	1 580	51,5	19,2	14,1	10,4	2,7	97,9	1,2	0,8	2,0	0,1
Territoires du Nord-Ouest	1 735	39,2	20,1	18,5	14,3	4,7	96,8	2,2	0,9	3,1	0,1
Nunavut	638	29,9	22,3	20,4	18,3	6,0	96,9	2,2	0,8	3,0	0,2
<b>Total – Canada</b>	<b>1 042 316</b>	<b>56,6</b>	<b>17,3</b>	<b>12,0</b>	<b>8,7</b>	<b>3,0</b>	<b>97,6</b>	<b>1,4</b>	<b>0,7</b>	<b>2,1</b>	<b>0,3</b>

Source : Statistique Canada, Registre des entreprises, décembre 2004.

### Où les travailleurs autonomes sont-ils classés, dans le décompte des établissements commerciaux?

En un mot, partout. Signalons d'abord que l'expression « travailleur autonome » est utilisée au sens de l'*Enquête sur la population active*, un compte de personnes de Statistique Canada (voir la section **Qui sont les travailleurs autonomes?**). La présente section, par contre, propose un compte d'établissements commerciaux. Ces deux comptes prêtent facilement à confusion en raison de la perception courante que les travailleurs autonomes exploitent leur propre entreprise. Bien que ce soit généralement vrai, les deux comptes sont distincts. On peut toutefois établir une analogie entre les deux. Premièrement, une entreprise appartenant à une personne qui s'identifie comme un travailleur autonome et qui figure sur la liste de paie serait considérée comme un établissement employeur dans la catégorie de taille appropriée (tableaux 1 à 3). De même, l'entreprise d'un propriétaire travailleur autonome qui ne figure pas sur la liste de paie, sur laquelle personne d'autre ne figure par ailleurs, serait comptabilisée parmi le 1,3 million d'établissements commerciaux indéterminés (tableaux 1 et 2). Par contre, bien que de nombreux travailleurs autonomes exploitent une entreprise, pour beaucoup d'autres, ce n'est pas le cas, du moins pas au sens que l'on donne à ce terme dans le Registre des entreprises (voir la section **Combien y a-t-il d'entreprises au Canada?**). Ces travailleurs seraient ainsi exclus du compte des établissements commerciaux. On ignore le degré de concordance entre les 2,4 millions d'établissements commerciaux au Canada et le nombre estimatif de 2,5 millions de personnes qui s'identifient comme des travailleurs autonomes. Pour en savoir plus sur le travail autonome, consulter la section **Combien y a-t-il de travailleurs autonomes?** Pour en savoir plus sur l'emploi dans les petites entreprises d'après les données des listes de paie, voir la section **Combien de personnes travaillent pour les petites entreprises?**

## Combien d'entreprises apparaissent et disparaissent chaque année?

Des milliers d'entreprises commencent ou cessent leurs activités au cours d'une année. Il n'est pas facile de suivre ces entrées et ces sorties. Le *Programme d'analyse longitudinale de l'emploi* (PALE) de Statistique Canada est la meilleure source à ce sujet; il permet d'établir des tableaux pour comparer le nombre d'entreprises pour une année de référence avec celui de l'année suivante<sup>2</sup>. Si on constate qu'une entreprise existe au cours de l'année de référence, mais qu'elle n'existe plus l'année suivante, il s'agit d'une « sortie ». Dans le cas contraire, il s'agit d'une « entrée ». Bien que d'autres raisons pourraient expliquer l'absence d'une entreprise dans le Registre pour l'une ou l'autre de ces années<sup>3</sup>, ces données offrent une bonne vue d'ensemble du roulement des entreprises qui voient le jour et de celles qui disparaissent.

Les données du PALE sont fondées sur l'information fournie par les employeurs au sujet des retenues salariales (feuillet T4) et ne couvrent donc que les entreprises employeuses. L'unité de comptage d'un « employé » utilisée dans ces tableaux est l'unité de travail individuelle, unité de mesure dérivée selon laquelle une unité équivaut à un employé. Si l'employé reçoit un feuillet T4 au cours d'une année, on lui attribue une unité de travail individuelle. S'il en reçoit plus d'un, son « unité » est répartie entre plusieurs entreprises au prorata des revenus gagnés. Toutefois, comme les heures de travail ne sont pas prises en compte, on n'établit aucune distinction entre les travailleurs à plein temps et à temps partiel.

Le graphique 2 illustre le nombre de PME (entreprises comptant de 1 à 499 employés) qui ont commencé ou cessé leurs activités, de 1991 à 2002. Pendant la première moitié de cette période, le nombre annuel d'entrées est passé d'environ 135 000 à un sommet de 146 000 en 1996-1997. Par la suite, il a diminué de façon régulière pour revenir au niveau du début de la période, soit 135 000. Le nombre annuel de sorties s'est situé entre 130 000 et 135 000 au début des années 90. Toutefois, l'économie a cessé de croître au milieu de années 1990 et il a grimpé à 143 000 en 1995-1996. Après cette pointe, le nombre de sorties a chuté et il est demeuré autour de 127 000 chaque année jusqu'en 2002. Le nombre net d'entrées s'est établi à environ 8 800 de 1991 à 2002, mais il a été presque nul en 1991-1992.

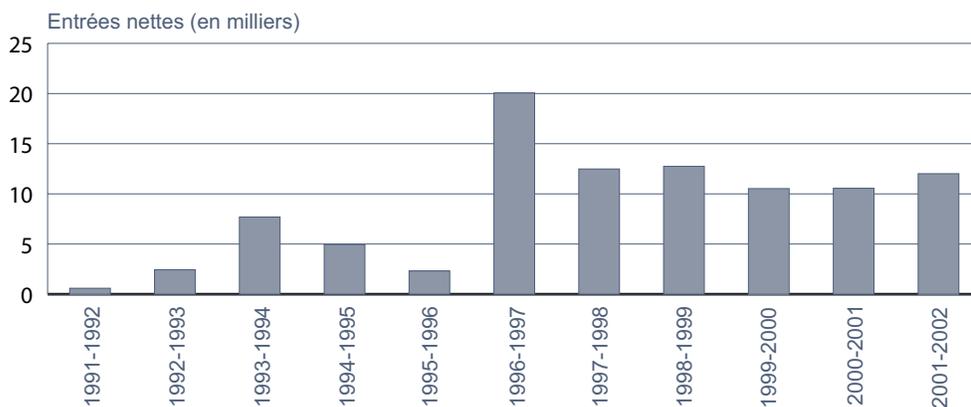
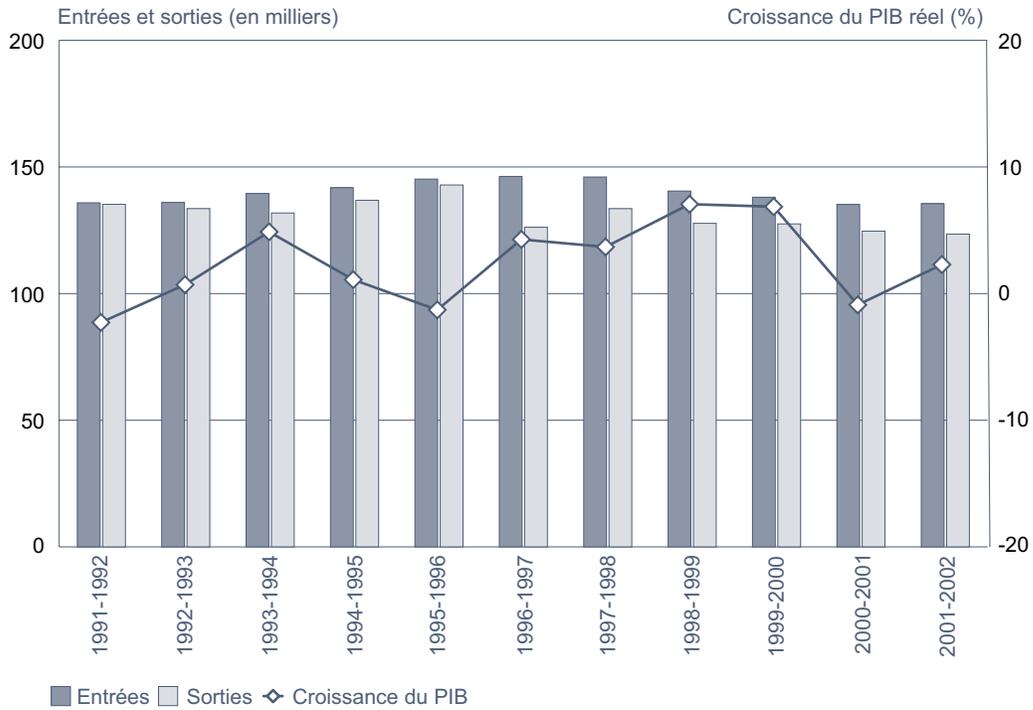
Le graphique 2 illustre aussi les entrées et les sorties par rapport à la croissance du PIB réel, qui est une mesure de l'état de l'économie et de sa capacité de produire des biens et d'offrir des services. Le nombre d'entrées a augmenté au début et au milieu des années 1990, mais il a diminué après 1996. En revanche, le nombre de sorties a été plus cyclique au cours de cette période et montre une corrélation inverse avec la croissance du PIB. Le nombre net d'entrées indique aussi une corrélation inverse avec la

2. Statistique Canada publiait autrefois des données sur les entrées et les sorties dans *Variations de l'emploi*, qui reposait sur les données provenant du *Programme d'analyse longitudinale de l'emploi* (PALE). Or, comme *Variations de l'emploi* n'est plus publié, on a commandé des tableaux spéciaux à partir du fichier du PALE pour obtenir des données sur les entrées et les sorties. Ces nouvelles données sont compatibles avec celles présentées dans les éditions précédentes de *Principales statistiques relatives aux petites entreprises*. Les données tirées du PALE et de *Variations de l'emploi* sont pratiquement identiques pour la période comprise entre 1991-1992 et 1998-1999.

3. La réorganisation d'une entreprise peut se traduire par un changement de nom, une fusion, le fractionnement de la liste de paie ou d'autres changements. Dans la mesure du possible, les données qui pourraient être interprétées à tort comme des entrées ou des sorties sont supprimées. Il arrive qu'une véritable sortie résulte de certaines fusions, lorsqu'un propriétaire décide de faire cesser les activités d'une entreprise parce qu'elle a fait faillite ou pour diverses autres raisons. Pour plus d'information sur les faillites, consulter le paragraphe **Statistiques sur les faillites**.

croissance du PIB. Sa variation est davantage liée à celle du nombre de sorties que du nombre d'entrées. Il y a donc lieu de croire que le cycle économique influe davantage sur le taux de sortie et de survie que sur le taux d'entrée.

Graphique 2 : Entrées et sorties des entreprises canadiennes de 500 employés ou moins, et croissance du PIB, de 1991-1992 à 2001-2002



Source : Statistique Canada, tableaux spéciaux de données provenant du *Programme d'analyse longitudinale de l'emploi* (PALE), 1991-2002; Comptes nationaux des revenus et dépenses.



## Statistiques sur les faillites

Seul un petit nombre d'entreprises qui cessent leurs activités déclarent faillite. En moyenne, au cours des 13 dernières années, le nombre de faillites au Canada s'est chiffré à approximativement 12 000 par année. Le nombre de faillites a graduellement augmenté, passant d'environ 11 000 en 1990 à un sommet de plus de 14 000 en 1996. Depuis, le nombre de faillites a régressé, se situant à environ 8 100 en 2004.

Des statistiques détaillées sur les faillites d'entreprises et le passif en cause sont régulièrement présentées dans le *Bulletin trimestriel sur la petite entreprise* d'Industrie Canada. Elles peuvent également être obtenues en consultant le site Web du Bureau du surintendant des faillites (<http://osb-bsf.gc.ca>).

## Combien de temps les petites entreprises survivent-elles?

La survie des entreprises dépend de nombreux facteurs. La situation géographique, le type d'industrie ainsi que la taille et l'âge de l'entreprise sont quelques-uns des aspects qui influencent la longévité de celle-ci. Des facteurs externes à l'entreprise entrent également en jeu, comme les influences du marché (nombre et taille des concurrents, nouvelles entreprises) ainsi que la conjoncture économique globale.

Une façon d'évaluer la durée de vie des petites entreprises consiste à calculer leur probabilité de survie à partir des facteurs prévisibles. Les résultats ainsi obtenus sont plus utiles qu'un simple calcul de la durée de vie moyenne des entreprises, car la majorité des nouvelles entreprises ne restent pas en activité très longtemps. La probabilité de survie est exprimée en pourcentage des entreprises qui poursuivent leurs activités lorsqu'elles atteignent un âge donné. Le tableau 4 donne les taux de survie des nouvelles entreprises, par région, pour deux classes d'entreprises : les micro-entreprises (moins de 5 employés) et les autres petites entreprises (de 5 à 99 employés). Les données représentent les entreprises qui ont amorcé leurs activités entre 1984 et 1995; par conséquent, l'âge maximal observé est de 11 ans. Le tableau révèle, par exemple, que 30 % des micro-entreprises qui ont lancé leurs activités dans les provinces de l'Atlantique sont restées sur le marché au moins quatre ans.

Le pourcentage d'entreprises qui survivent après un, deux et trois ans décline rapidement. Autrement dit, le taux d'échec est élevé au cours des premières années. La tendance est encore plus marquée dans le cas des micro-entreprises. Même après les trois premières années, le taux de survie des micro-entreprises reste bien inférieur à celui des autres petites entreprises. Une des explications possibles est que les micro-entreprises nécessitent un investissement moins élevé, ce qui les incite à prendre davantage de risques, d'où une plus grande probabilité d'échec.

Les taux de survie des micro-entreprises sont systématiquement plus bas dans la région de l'Atlantique qu'ailleurs, quel que soit l'âge des entreprises. Ils y sont aussi parmi les plus bas dans le cas des autres petites entreprises. Le taux de survie des petites entreprises est également bas dans les Prairies. Comme le montre le tableau 4, les taux de survie des petites entreprises du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique sont très similaires, pour les entreprises de tout âge et des deux catégories de taille.



Tableau 4 : Taux de survie des micro-entreprises et des autres petites entreprises employeuses, selon la région, la taille et l'âge de l'entreprise (pourcentage), de 1984 à 1995

ÂGE (années)	Micro-entreprises (<5 employés)					Autres petites entreprises (5-99 employés)				
	ATLANT.	QC	ONT.	PRAIRIES	C.-B.	ATLANT.	QC	ONT.	PRAIRIES	C.-B.
1	61	74	78	72	76	86	90	91	89	91
2	45	58	62	56	59	74	78	79	75	78
3	37	47	50	46	48	65	68	69	65	68
4	30	40	42	39	40	58	61	61	57	61
5	26	34	36	33	34	52	54	55	51	55
6	22	30	31	29	30	47	49	49	46	50
7	19	26	27	25	26	43	44	44	42	46
8	17	23	24	22	23	39	41	40	39	43
9	15	21	21	20	21	36	38	37	36	39
10	13	19	19	18	19	34	35	33	33	36
11	12	17	17	16	17	30	32	31	30	34

Source : J. Baldwin, L. Bian, R. Dupuy et G. Gellatly, *Taux d'échec des nouvelles entreprises canadiennes : nouvelles perspectives sur les entrées et les sorties*, Statistique Canada, 2000.



## Combien de personnes travaillent pour les petites entreprises?

Pour bien répondre à cette question, il est nécessaire d'examiner les établissements commerciaux dans le cadre de l'entreprise mère à laquelle ils appartiennent, le cas échéant. Statistique Canada définit l'entreprise commerciale comme suit : « regroupement d'activités, sous une même propriété et un même contrôle, pour lequel une série d'états financiers consolidés est produite annuellement ». L'*Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (EERH) de Statistique Canada porte sur les entreprises employeuses du Canada et donne le nombre d'employés, à l'échelle de l'entreprise. Les travailleurs autonomes qui ne figurent pas sur leur propre liste de paie sont exclus de ces statistiques, tout comme les employés des industries suivantes : l'agriculture, la pêche et le piégeage, les services de ménages privés, les organismes religieux, ainsi que le personnel militaire des services de défense. Les entreprises sont classées dans sept catégories : moins de 4 employés, de 5 à 19, de 20 à 49, de 50 à 99, de 100 à 299, de 300 à 499, et 500 ou plus.

Les données de l'EERH, présentées au tableau 5, révèlent qu'en moyenne, en 2004, juste un peu plus de 5,0 millions d'employés inscrits sur les listes de paie, soit 49 % de la main-d'œuvre totale du secteur privé<sup>4</sup>, ont travaillé pour des petites entreprises (moins de 100 employés). Plus de 1,6 million de travailleurs (16 % du total) ont travaillé pour des entreprises de taille moyenne (de 100 à 499 employés). En tout, les petites et moyennes entreprises ont regroupé plus de 6,7 millions de travailleurs, soit 65 % de tous les employés du secteur privé visés par l'EERH.

La répartition de l'emploi selon la taille de l'entreprise varie considérablement d'une industrie à l'autre. Le tableau 5 et le graphique 3 montrent que les petites entreprises sont à l'origine de plus des deux tiers de l'emploi dans quatre secteurs industriels : les secteurs de la santé – en dehors des établissements (90 %), de la construction (78 %), des autres services (73 %) et de l'hébergement et de l'alimentation (69 %). Dans cinq autres secteurs industriels, au moins la moitié de la main-d'œuvre travaillait pour de petites entreprises. Finalement, pour ce qui est du nombre total de personnes employées, le commerce de détail (0,79 million d'employés), l'hébergement et l'alimentation (0,65 million), la fabrication (0,64 million), la construction (0,52 million), le commerce de gros (0,41 million) et les services professionnels (0,40 million) étaient, par ordre d'importance, les industries où le nombre des employés travaillant pour de petites entreprises était le plus élevé. Ces industries représentent au total 68 % de tous les emplois des petites entreprises au Canada.

4. L'emploi du secteur privé dans les données de l'EERH a été identifié à l'aide des données de *Dynamique de l'emploi* et de *Profils des petites entreprises* pour les années correspondantes et par la prévision des tendances pour les années plus récentes. Une note technique sur la méthodologie utilisée peut être obtenue en communiquant avec le **Service à la clientèle**, à [prg-sbpb@ic.gc.ca](mailto:prg-sbpb@ic.gc.ca). Outre les industries exclues de l'EERH, les données présentées dans le tableau 5 et le graphique 3 excluent l'emploi dans l'administration publique, les services publics (eau, égouts et autres systèmes), les services postaux, le transport en commun, les services d'enseignement ainsi que les services de santé prodigués en établissement ou financés par le gouvernement. Elles incluent par contre l'emploi à Radio-Canada, dans les cliniques privées (médecins, dentistes et autres praticiens) ainsi que chez les détaillants de bière et d'alcool.

Tableau 5 : Nombre d'employés dans le secteur privé, selon l'industrie et la taille de l'entreprise, 2004<sup>1,2,3</sup>

Industrie	Total	Taille de l'entreprise (nombre d'employés)								
		0-4	5-19	20-49	50-99	Petite (<100)	100-299	300-499	Moyenne (100-499)	Grande (500+)
Foresterie	52 367	9 706	13 556	7 738	4 906	35 905	5 029	1 390	6 419	10 044
Exploitation minière	155 088	7 652	12 779	11 241	9 045	40 718	19 074	7 515	26 589	87 781
Services publics <sup>2</sup>	107 822	91	408	357	450	1 307	2 795	1 128	3 923	102 592
Construction	667 586	123 939	204 058	120 636	68 682	517 314	62 272	16 551	78 822	71 449
Fabrication	1 996 455	43 730	172 269	217 455	210 537	643 991	348 166	150 138	498 303	854 162
<b>Pourcentage dans le secteur des biens</b>	<b>28,9</b>	<b>20,8</b>	<b>22,4</b>	<b>26,7</b>	<b>29,5</b>	<b>24,7</b>	<b>36,3</b>	<b>40,4</b>	<b>37,4</b>	<b>30,8</b>
Commerce de gros	741 018	51 864	145 508	120 703	87 427	405 501	106 915	36 144	143 059	192 458
Commerce de détail	1 644 075	118 178	297 343	208 058	169 696	793 274	136 136	28 168	164 304	686 496
Transport et entreposage <sup>2</sup>	513 397	39 629	62 999	51 925	39 170	193 723	53 382	17 665	71 047	248 627
Information et culture	343 195	10 358	23 678	22 431	20 353	76 820	30 406	14 603	45 008	221 367
Finances et assurances	575 967	24 629	41 425	36 567	31 639	134 259	46 231	20 550	66 781	374 928
Immobilier et location	233 494	38 831	55 279	30 937	20 922	145 969	23 625	9 222	32 847	54 679
Services professionnels	659 929	124 112	141 130	85 898	53 347	404 487	70 776	30 246	101 021	154 421
Gestion d'entreprise	90 674	13 045	14 243	10 674	6 026	43 988	9 523	4 107	13 630	33 057
Administration, gestion des déchets	627 851	46 527	86 540	64 578	53 710	251 354	91 131	38 704	129 835	246 663
Santé <sup>2</sup>	216 968	73 893	91 374	22 820	6 259	194 345	2 117	1 103	3 220	19 403
Arts, divertissements et loisirs	244 480	14 354	40 808	38 622	28 853	122 636	36 769	13 801	50 570	71 274
Hébergement et alimentation	941 324	51 577	227 809	217 238	148 486	645 109	111 437	29 247	140 683	155 534
Autres services	505 793	97 488	166 896	69 545	37 493	371 422	50 360	17 470	67 829	66 542
<b>Pourcentage dans le secteur des services</b>	<b>71,1</b>	<b>79,2</b>	<b>77,6</b>	<b>73,3</b>	<b>70,5</b>	<b>75,3</b>	<b>63,7</b>	<b>59,6</b>	<b>62,6</b>	<b>69,2</b>
<b>Total de l'industrie</b>	<b>10 317 481</b>	<b>889 599</b>	<b>1 798 100</b>	<b>1 337 419</b>	<b>996 999</b>	<b>5 022 118</b>	<b>1 206 141</b>	<b>437 748</b>	<b>1 643 889</b>	<b>3 651 474</b>

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (EERH), mars 2005, et calculs effectués par Industrie Canada. Les données sur les industries sont classées conformément au Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

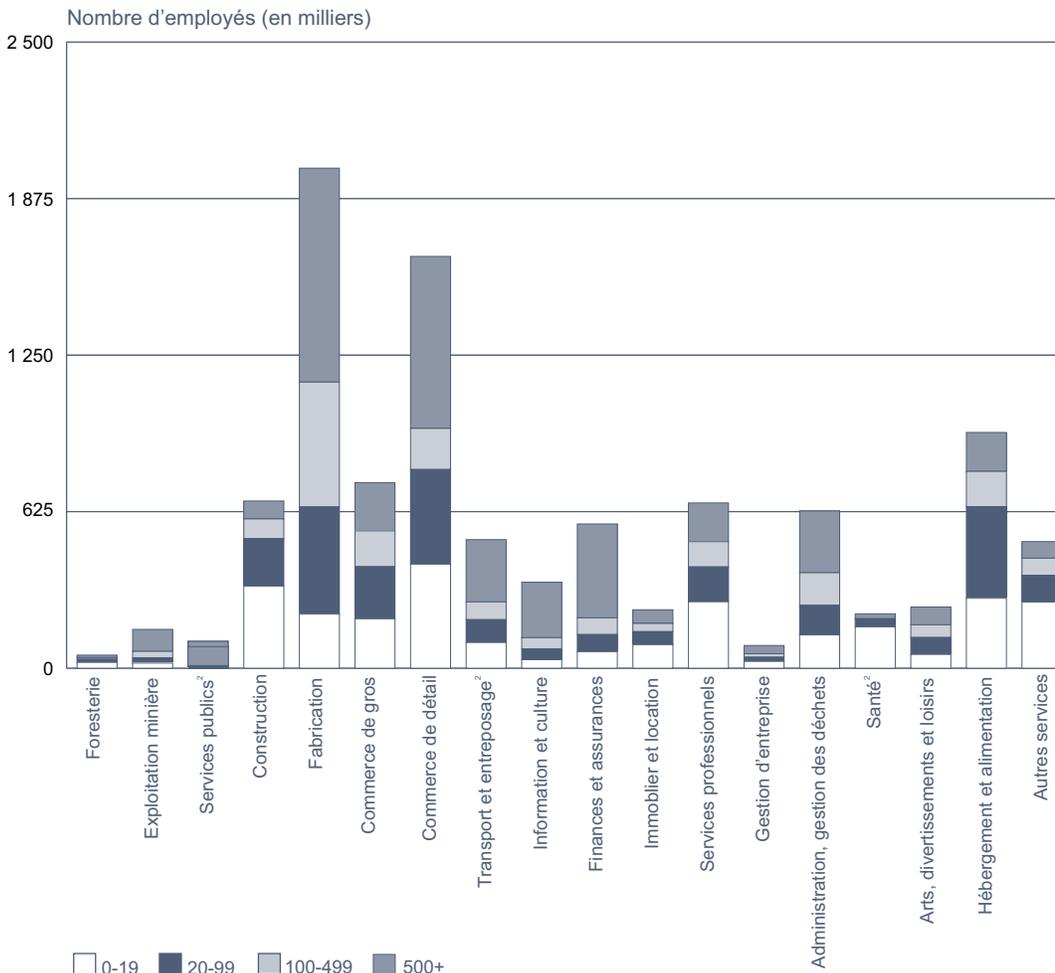
Note 1 : L'EERH exclut les travailleurs autonomes qui ne figurent pas sur une liste de paie, ainsi que les employés des industries suivantes : agriculture, pêche et piégeage, services de ménages privés, organismes religieux et personnel militaire des services de défense. La ventilation des données de l'emploi selon la taille de l'entreprise exclut aussi les industries non classées.

Note 2 : Outre les industries exclues de l'EERH, les données présentées dans ce tableau excluent l'emploi dans l'administration publique, les services publics (eau, égouts et autres systèmes), les services postaux, le transport en commun, les services d'enseignement ainsi que les soins de santé prodigués en établissement ou financés par le gouvernement. Elles incluent par contre l'emploi à Radio-Canada, dans les cliniques privées (médecins, dentistes et autres praticiens) ainsi que chez les détaillants de bière et d'alcool. Le *Bulletin trimestriel sur la petite entreprise* publie régulièrement des données similaires à celles du tableau 5, mais sans exclure l'emploi dans le secteur public. Une note technique d'information sur la séparation de l'emploi dans les secteurs public et privé peut être obtenue en communiquant avec le **Service à la clientèle**, à [prg-sbbp@ic.gc.ca](mailto:prg-sbbp@ic.gc.ca).

Note 3 : Par convention, d'après la définition de Statistique Canada, le secteur producteur de biens regroupe les codes du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 11 à 31-33, alors que le secteur des services regroupe les codes SCIAN 41 à 91.



Graphique 3 : Nombre d'employés dans le secteur privé, selon l'industrie et la taille de l'entreprise, 2004<sup>1</sup>



Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (EERH), mars 2005, et calculs effectués par Industrie Canada. Les données sur les industries sont classées conformément au Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Note 1 : L'EERH exclut les travailleurs autonomes qui ne figurent pas sur une liste de paie, ainsi que les employés des industries suivantes : agriculture, pêche et piégeage, services de ménages privés, organismes religieux et personnel militaire des services de défense. La ventilation des données de l'emploi selon la taille de l'entreprise exclut aussi les industries non classées.

Note 2 : Outre les industries exclues de l'EERH, les données présentées dans ce graphique excluent l'emploi dans l'administration publique, les services publics (eau, égouts et autres systèmes), les services postaux, le transport en commun, les services d'enseignement ainsi que les soins de santé prodigués en établissement ou financés par le gouvernement. Elles incluent par contre l'emploi à Radio-Canada, dans les cliniques privées (médecins, dentistes et autres praticiens) ainsi que chez les détaillants de bière et d'alcool. Le *Bulletin trimestriel sur la petite entreprise* publie régulièrement des données similaires à celles du graphique 3, mais sans exclure l'emploi dans le secteur public. Une note technique d'information sur la séparation de l'emploi dans les secteurs public et privé peut être obtenue en communiquant avec le **Service à la clientèle**, à [prg-sbpb@ic.gc.ca](mailto:prg-sbpb@ic.gc.ca).

## Combien d'emplois les petites entreprises créent-elles?

Les données permettant de répondre à cette question sont établies à partir de l'*Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (EERH) de Statistique Canada et sont publiées régulièrement dans le *Bulletin trimestriel sur la petite entreprise* d'Industrie Canada. L'EERH exclut les travailleurs autonomes qui ne figurent pas sur une liste de paie. D'autres restrictions s'appliquent également (voir la section **Combien de personnes travaillent pour les petites entreprises?**). Comme les données historiques de 1994 à 2000 sur l'emploi sont présentées uniquement pour trois catégories d'entreprises, on estime la création d'emploi au cours de ces années pour les sept catégories de taille d'entreprises en utilisant les ratios pour répartir le niveau d'emploi annuel entre les différentes catégories. Depuis 2000, Statistique Canada publie les données de l'EERH pour les sept catégories de taille.

Le tableau 6 et le graphique 4 illustrent la contribution relative à la variation nette de l'emploi rémunéré (d'une année à l'autre) dans le secteur privé par les petites, les moyennes et les grandes entreprises, de 1994 à 2004. La contribution relative selon la taille a beaucoup varié au fil des ans. Pendant la période à l'étude, chacune des catégories a joué, à un moment ou à un autre, le rôle le plus important dans la création d'emplois nets au Canada. Pendant six années, en 1996 et 1997 puis de 2000 à 2003, ce sont les petites entreprises qui ont créé le plus d'emplois nets. Au début de la période, en 1994 et 1995, ce sont les moyennes entreprises qui ont créé le plus d'emplois, et en 1998, 1999 et 2004, ce sont les grandes entreprises qui ont joué le rôle le plus important dans la création d'emplois. L'année 2004 a été particulière, car les petites et moyennes entreprises ont perdu des emplois en même temps, tandis que les grandes entreprises créaient un grand nombre d'emplois concentrés dans le commerce de détail, les services administratifs, les services de gestion des déchets et d'assainissement, ainsi que l'hébergement et les services de restauration.

Ces données présentent notamment l'inconvénient de couvrir une période où l'économie était généralement en expansion, marquée seulement par un léger ralentissement en 1995-1996. Dans le cas d'un ralentissement plus sérieux ou d'une récession, les contributions en pourcentage des petites entreprises à la création d'emplois (ou à la perte d'emplois) pourraient être très différentes.

Tableau 6 : Contribution en pourcentage à la variation nette de l'emploi rémunéré dans le secteur privé, selon la taille de l'entreprise (moyennes annuelles), de 1994 à 2004<sup>1,2</sup>

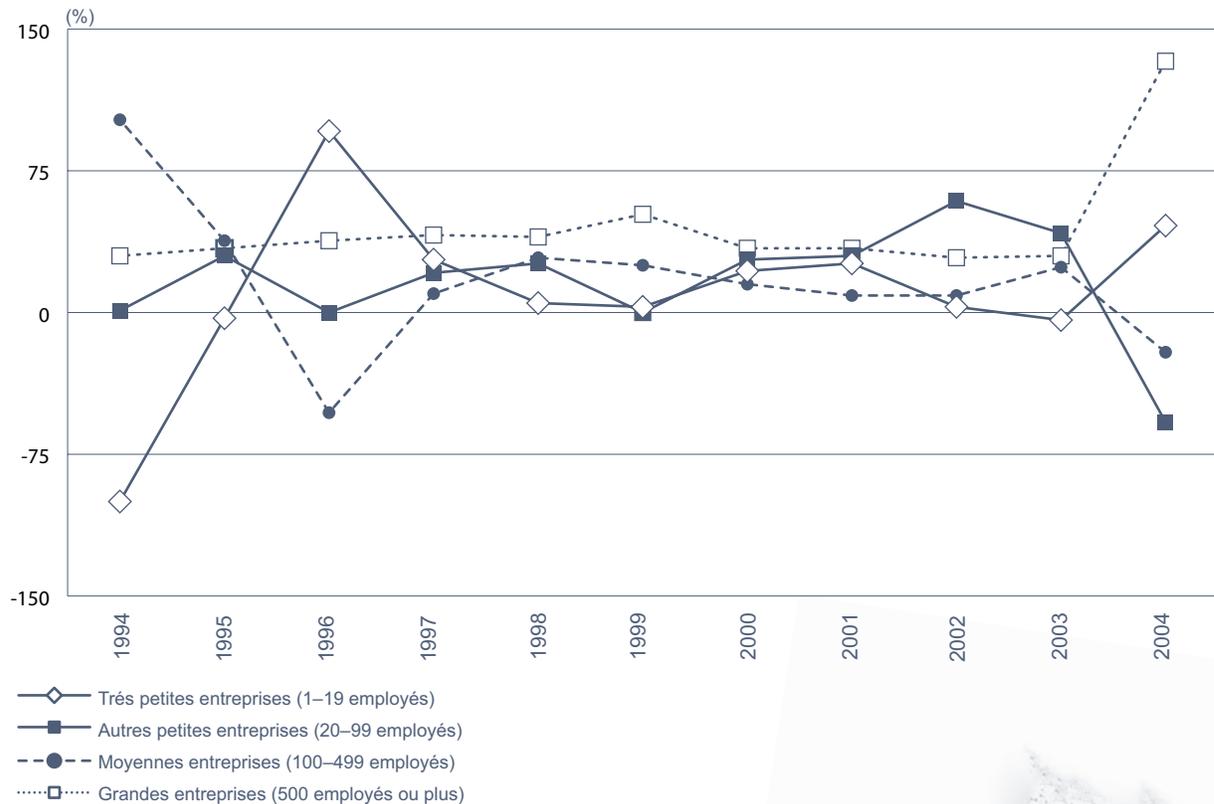
Année	Taille de l'entreprise selon le nombre d'employés (contribution en pourcentage)						
	0-4	5-19	20-49	50-99	Petite (<100)	Moyenne (100-499)	Grande (500+)
1994	-7	-93	21	46	-32	102	30
1995	2	-5	7	23	27	38	34
1996	7	88	38	-20	114	-53	38
1997	3	25	11	10	49	10	41
1998	2	3	14	12	31	29	40
1999	4	-1	9	11	23	25	52
2000	4	18	17	11	50	15	34
2001	16	10	17	13	57	9	34
2002	-2	5	28	31	62	9	29
2003	7	-3	19	23	46	24	30
2004	-27	73	-19	-39	-12	-21	133

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (EERH), mars 2005, et calculs effectués par Industrie Canada. Les données historiques sont fréquemment révisées et sont disponibles selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) depuis 2000. Des mises à jour pour tous les secteurs de l'économie couverts par l'EERH sont régulièrement publiées dans le *Bulletin trimestriel sur la petite entreprise*.

Note 1 : L'EERH exclut les travailleurs autonomes qui ne figurent pas sur une liste de paie ainsi que les employés des industries suivantes : agriculture, pêche et piégeage, services de ménages privés, organismes religieux et personnel militaire des services de défense. Les données présentées dans ce tableau excluent aussi l'emploi dans l'administration publique, les services publics (eau, égouts et autres systèmes), les services postaux, le transport en commun, les services d'enseignement ainsi que les soins de santé prodigués en établissement ou financés par le gouvernement. Elles incluent par contre l'emploi à Radio-Canada, dans les cliniques privées (médecins, dentistes et autres praticiens) ainsi que chez les détaillants de bière et d'alcool.

Note 2 : Les différences entre ces données et celles publiées dans les versions précédentes des *Principales statistiques relatives aux petites entreprises* sont largement attribuables aux révisions des données historiques de l'EERH. Une petite partie des différences résulte des rajustements apportés à la méthodologie utilisée pour séparer les secteurs privé et public. Une note technique d'information sur la séparation de l'emploi dans les secteurs public et privé peut être obtenue en communiquant avec le **Service à la clientèle**, à [prg-sbpb@ic.gc.ca](mailto:prg-sbpb@ic.gc.ca).

Graphique 4 : Contribution en pourcentage à la variation nette de l'emploi rémunéré dans le secteur privé, selon la taille de l'entreprise, de 1994 à 2004



Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (EERH), mars 2005; calculs effectués par Industrie Canada. Les données historiques sont fréquemment révisées et sont disponibles selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) depuis 2000. Des mises à jour pour tous les secteurs de l'économie couverts par l'EERH sont régulièrement publiées dans le *Bulletin trimestriel sur la petite entreprise*.

Le tableau 7 et le graphique 5 illustrent les variations annuelles (entre trimestres correspondants) de l'emploi rémunéré dans le secteur privé selon la taille de l'entreprise, à partir du premier trimestre de 2002. D'après ces données, le nombre total d'employés rémunérés dans le secteur privé a augmenté pendant 12 trimestres consécutifs à partir du premier trimestre de 2002. La croissance a ralenti entre 2002 et 2004, mais le taux de variation a commencé à augmenter de nouveau au cours des deux derniers trimestres de 2004.

Les petites entreprises ont été la principale source de la croissance nette de l'emploi entre le premier trimestre de 2002 et le deuxième trimestre de 2004, sauf pendant les deux premiers trimestres de 2003. Au cours des trois derniers trimestres de 2004, la création nette d'emploi par les petites entreprises a été négative. La création nette d'emploi pendant cette période est entièrement attribuable aux grandes entreprises.



Tableau 7 : Variation annuelle nette (entre trimestres correspondants) de l'emploi rémunéré dans le secteur privé et contribution en pourcentage selon la taille de l'entreprise, de T1 2001 à T4 2004 <sup>1,2,3,4</sup>

Année et trimestre	Variation nette totale	Variation nette de l'emploi rémunéré dans le secteur privé, selon la taille de l'entreprise								
		0-4	5-19	20-49	50-99	Petite (<100)	100-299	300-499	Moyenne (100-499)	Grande (500+)
<b>2002 T1</b>	88 918	-9 258	30 486	40 973	31 936	94 137	-5 048	-23 115	-28 162	22 941
<b>T2</b>	205 828	-4 123	9 503	71 816	77 313	154 509	41 871	-27 943	13 928	37 387
<b>T3</b>	307 575	-1 590	2 636	76 253	90 732	168 030	71 610	-23 305	48 305	91 229
<b>T4</b>	388 799	-4 421	8 506	91 029	105 930	201 044	68 482	-13 669	54 813	132 943
<b>2003 T1</b>	320 200	5 831	1 576	64 425	80 720	152 552	53 217	7 315	60 533	107 116
<b>T2</b>	191 737	13 690	1 255	23 546	24 198	62 689	31 679	9 872	41 551	87 499
<b>T3</b>	69 510	13 248	-6 940	17 292	14 296	37 896	16 048	6 486	22 533	9 077
<b>T4</b>	34 594	7 809	-13 540	13 364	20 906	28 538	15 401	7 446	22 847	-16 787
<b>2004 T1</b>	16 843	-3 399	3 032	1 194	8 619	9 446	-3 963	-23 653	-27 616	35 014
<b>T2</b>	58 571	-24 154	75 666	-28 091	-42 702	-19 281	-34 837	12 174	-22 663	100 513
<b>T3</b>	120 773	-36 598	82 734	-16 191	-45 507	-15 563	-28 655	9 501	-19 154	155 497
<b>T4</b>	136 717	-25 167	81 629	-20 956	-50 218	-14 711	-3 916	4 302	386	151 041
<b>Contribution en % à la variation de l'emploi dans le secteur privé, selon la taille de l'entreprise</b>										
<b>2002 T1</b>	100	-10,4	34,3	46,1	35,9	105,9	-5,7	-26,0	-31,7	25,8
<b>T2</b>	100	-2,0	4,6	34,9	37,6	75,1	20,3	-13,6	6,8	18,2
<b>T3</b>	100	-0,5	0,9	24,8	29,5	54,6	23,3	-7,6	15,7	29,7
<b>T4</b>	100	-1,1	2,2	23,4	27,2	51,7	17,6	-3,5	14,1	34,2
<b>2003 T1</b>	100	1,8	0,5	20,1	25,2	47,6	16,6	2,3	18,9	33,5
<b>T2</b>	100	7,1	0,7	12,3	12,6	32,7	16,5	5,1	21,7	45,6
<b>T3</b>	100	19,1	-10,0	24,9	20,6	54,5	23,1	9,3	32,4	13,1
<b>T4</b>	100	22,6	-39,1	38,6	60,4	82,5	44,5	21,5	66,0	-48,5
<b>2004 T1</b>	100	-20,2	18,0	7,1	51,2	56,1	-23,5	-140,4	-164,0	207,9
<b>T2</b>	100	-41,2	129,2	-48,0	-72,9	-32,9	-59,5	20,8	-38,7	171,6
<b>T3</b>	100	-30,3	68,5	-13,4	-37,7	-12,9	-23,7	7,9	-15,9	128,8
<b>T4</b>	100	-18,4	59,7	-15,3	-36,7	-10,8	-2,9	3,1	0,3	110,5

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (EERH), mars 2005, et calculs effectués par Industrie Canada.

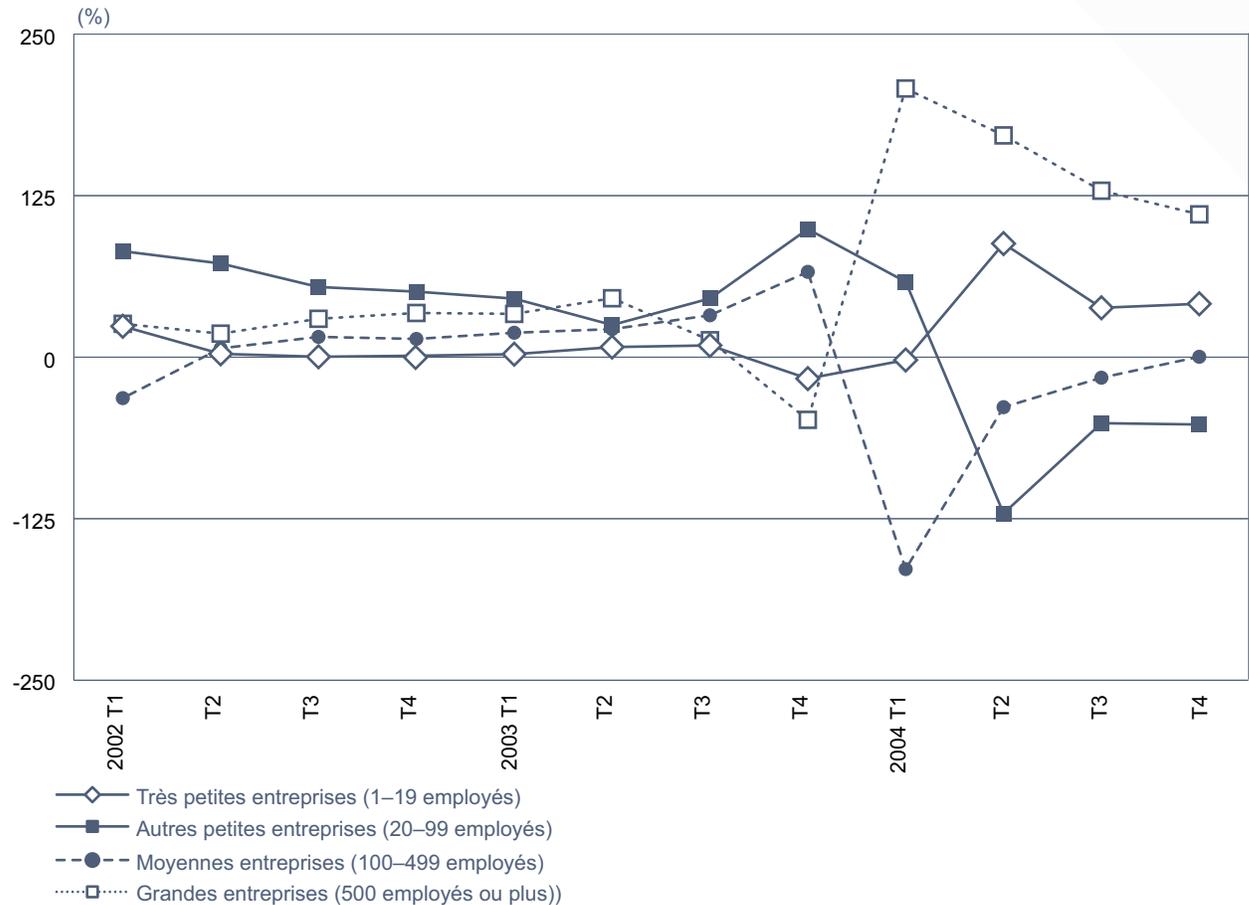
Note 1 : L'EERH exclut les travailleurs autonomes qui ne figurent pas sur une liste de paie ainsi que les employés des industries suivantes : agriculture, pêche et piégeage, services de ménages privés, organismes religieux et personnel militaire des services de défense. Les données présentées dans ce tableau excluent aussi l'emploi dans l'administration publique, les services publics (eau, égouts et autres systèmes), les services postaux, le transport en commun, les services d'enseignement ainsi que les soins de santé prodigués en établissement ou financés par le gouvernement. Elles incluent par contre l'emploi à Radio-Canada, dans les cliniques privées (médecins, dentistes et autres praticiens) ainsi que chez les détaillants de bière et d'alcool.

Note 2 : Statistique Canada signale que les données selon la taille de l'entreprise produites pour les trimestres précédant l'année 2001 ont été estimées d'après les données antérieures basées sur la Classification type des entreprises (CTI) de 1980, appliquées rétrospectivement à la nouvelle classification SCIAN. Par conséquent, il faut s'attendre à une plus grande volatilité des données pour cette période, surtout dans les catégories de très petite taille.

Note 3 : Les différences entre ces données et celles publiées dans les versions précédentes de *Principales statistiques relatives aux petites entreprises* sont largement attribuables aux révisions des données historiques de l'EERH. Une petite partie des différences résulte des rajustements apportés à la méthodologie utilisée pour séparer les secteurs privé et public. Une note technique d'information sur la séparation de l'emploi dans les secteurs public et privé peut être obtenue en communiquant avec le **Service à la clientèle**, à [prg-sbpb@ic.gc.ca](mailto:prg-sbpb@ic.gc.ca).

Note 4 : Les petites différences entre la variation nette totale de l'emploi et la somme des variations par taille d'entreprise sont largement dues aux différences entre les données originales regroupées et la somme des données originales non regroupées.

Graphique 5 : Contribution en pourcentage à la variation annuelle nette (entre trimestres correspondants) de l'emploi rémunéré dans le secteur privé, selon la taille de l'entreprise, de T1 2001 à T4 2004<sup>1,2,3</sup>



Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (EERH), mars 2005; calculs effectués par Industrie Canada.

Note 1 : L'EERH exclut les travailleurs autonomes qui ne figurent pas sur une liste de paie ainsi que les employés des industries suivantes : agriculture, pêche et piégeage, services de ménages privés, organismes religieux et personnel militaire des services de défense. Les données présentées dans ce tableau excluent aussi l'emploi dans l'administration publique, les services publics (eau, égouts et autres systèmes), les services postaux, le transport en commun, les services d'enseignement ainsi que les soins de santé prodigués en établissement ou financés par le gouvernement. Elles incluent par contre l'emploi à Radio-Canada, dans les cliniques privées (médecins, dentistes et autres praticiens) ainsi que chez les détaillants de bière et d'alcool.

Note 2 : Statistique Canada signale que les données selon la taille de l'entreprise produites pour les trimestres précédant l'année 2001 ont été estimées d'après les données antérieures basées sur la CTI-1980, appliquées par la suite à la nouvelle classification SCIAN. Par conséquent, il faut s'attendre à une plus grande volatilité des données pour cette période, surtout dans les catégories de petite taille.

Note 3 : Les différences entre ces données et celles publiées dans les versions précédentes de *Principales statistiques relatives aux petites entreprises* sont largement attribuables aux révisions des données historiques de l'EERH. Une petite partie des différences résulte des rajustements apportés à la méthodologie utilisée pour séparer les secteurs privé et public. Une note technique d'information sur la séparation de l'emploi dans les secteurs public et privé peut être obtenue en communiquant avec le **Service à la clientèle**, à [prg-sbpb@ic.gc.ca](mailto:prg-sbpb@ic.gc.ca).

## Combien les employés des petites entreprises gagnent-ils?

Dans l'*Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (EERH), Statistique Canada publie les revenus hebdomadaires moyens à l'échelle de l'entreprise à partir des données de paie hebdomadaire. Ces données comprennent la paie brute ainsi que les heures supplémentaires et les primes, les commissions et tout autre paiement spécial, avant les déductions importantes comme l'impôt et les contributions à l'assurance-emploi, mais elles excluent les indemnités et avantages imposables, ainsi que les contributions de l'employeur à l'assurance-emploi, aux régimes de retraite et à d'autres régimes sociaux. On obtient les revenus hebdomadaires moyens en divisant la paie hebdomadaire totale par le nombre d'emplois rémunérés (voir la section **Combien de personnes travaillent pour les petites entreprises?**). L'EERH exclut les travailleurs autonomes qui ne figurent pas sur une liste de paie et ne tient pas compte des industries suivantes : agriculture, pêche et piégeage, services de ménages privés, organismes religieux et personnel militaire des services de défense. Les données présentées ci-dessous excluent également le secteur public, qui comprend l'emploi dans l'administration publique, les services publics (eau, égouts et autres systèmes), les services postaux, le transport en commun, les services d'enseignement ainsi que les services de santé prodigués en établissement ou financés par le gouvernement. Elles incluent par contre l'emploi à Radio-Canada, dans les cliniques privées (médecins, dentistes et autres praticiens) ainsi que chez les détaillants de bière et d'alcool.

En 2004, un travailleur du secteur privé au Canada gagnait environ 716 \$ par semaine (tableau 8 et graphique 6). En général, les revenus hebdomadaires des employés étaient influencés de manière positive par la taille de l'entreprise : les employés des petites entreprises de moins de 100 employés gagnaient en moyenne 617 \$ par semaine, soit un salaire inférieur à la moyenne, alors que ceux qui travaillaient pour des entreprises moyennes (plus de 100 mais moins de 500 employés) ou pour de grandes entreprises (plus de 500 employés) gagnaient respectivement 744 \$ et 797 \$ par semaine, soit un salaire supérieur à la moyenne. Les employés des micro-entreprises dans le secteur des services touchaient les revenus hebdomadaires les plus élevés parmi toutes les petites entreprises, soit 610 \$. Une explication est que l'emploi dans les autres petites entreprises se trouve dans les trois industries qui paient le moins, à savoir le commerce de détail, le secteur de l'hébergement et de l'alimentation et celui des arts, divertissements et loisirs.

En moyenne, en 2004, les employés travaillant dans le secteur des biens gagnaient 270 \$ de plus par semaine que ceux travaillant dans le secteur des services. La différence la plus importante de revenus entre les deux secteurs se retrouvait dans les grandes entreprises, où l'écart se chiffrait à environ 360 \$ par semaine, soit une différence de 18 770 \$ en moyenne par année. Toutefois, les employés dans le secteur des biens travaillaient aussi de plus longues heures. La différence serait donc moins importante si on la considérait sous l'angle du revenu par heure travaillée.

Tableau 8 : Revenus hebdomadaires moyens, selon la taille de l'entreprise (nombre d'employés) dans le secteur privé, 2004<sup>1</sup>

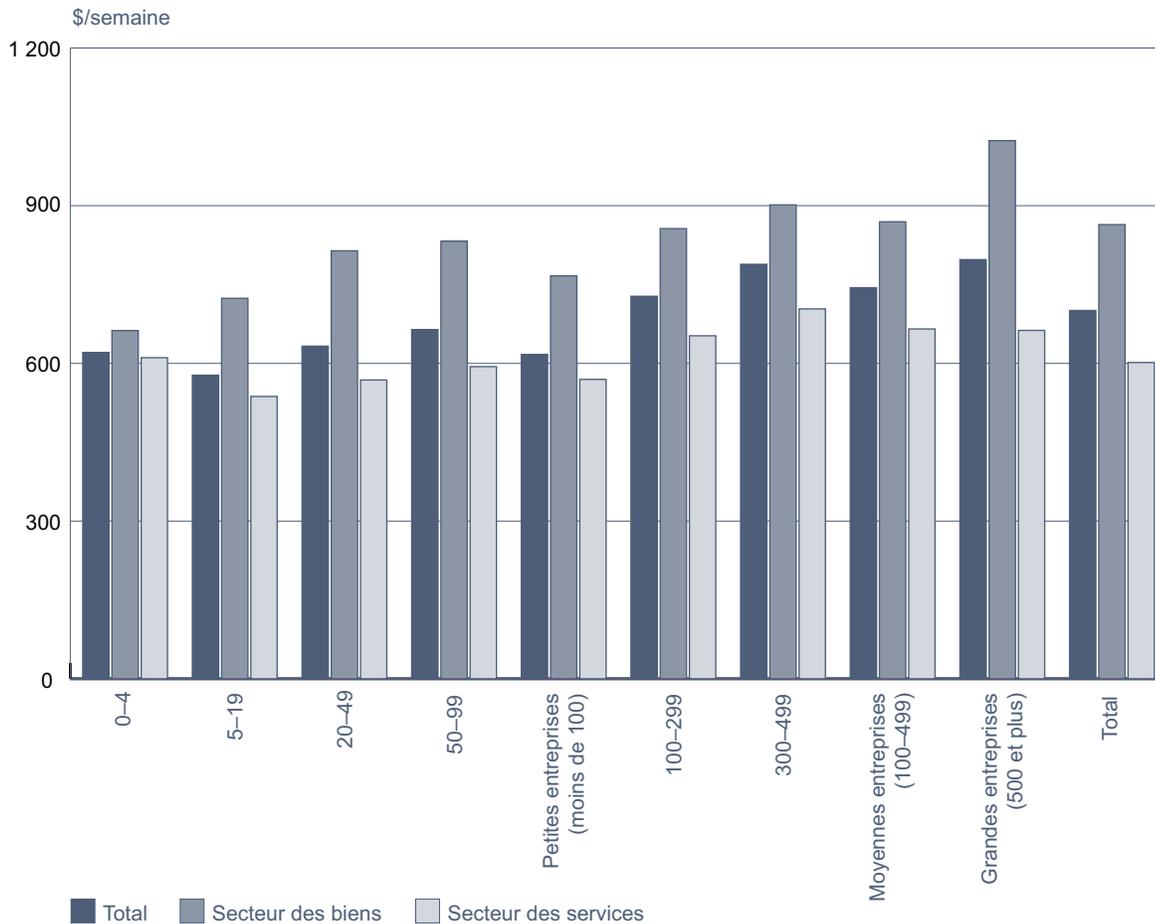
Nombre d'employés	Ensemble du secteur privé	Secteur des biens <sup>2</sup>	Secteur des services <sup>2</sup>
0-4	620,61 \$	662,53 \$	610,79 \$
5-19	577,56 \$	723,85 \$	537,16 \$
20-49	632,81 \$	814,22 \$	568,46 \$
50-99	664,09 \$	832,39 \$	593,89 \$
<i>Petites entreprises (moins de 100)</i>	<i>617,08 \$</i>	<i>766,47 \$</i>	<i>569,53 \$</i>
100-299	727,66 \$	856,41 \$	652,55 \$
300-499	788,50 \$	901,54 \$	703,65 \$
<i>Moyennes entreprises (100-499)</i>	<i>743,86 \$</i>	<i>869,40 \$</i>	<i>665,50 \$</i>
Grandes entreprises (500 et plus)	797,45 \$	1023,66 \$	662,76 \$
<b>Moyenne</b>	<b>716,30 \$</b>	<b>884,81 \$</b>	<b>615,01 \$</b>

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (EERH), mars 2005; calculs effectués par Industrie Canada.

Note 1 : L'EERH exclut les travailleurs autonomes qui ne figurent pas sur une liste de paie ainsi que les employés des industries suivantes : agriculture, pêche et piégeage, services de ménages privés, organismes religieux et personnel militaire des services de défense. Les données présentées dans ce tableau excluent aussi l'emploi dans l'administration publique, les services publics (eau, égouts et autres systèmes), les services postaux, le transport en commun, les services d'enseignement ainsi que les soins de santé prodigués en établissement ou financés par le gouvernement. Elles incluent par contre l'emploi à Radio-Canada, dans les cliniques privées (médecins, dentistes et autres praticiens) ainsi que chez les détaillants de bière et d'alcool. Une note technique d'information sur la séparation de l'emploi dans les secteurs public et privé peut être obtenue en communiquant avec le **Service à la clientèle**, à [prg-sbpb@ic.gc.ca](mailto:prg-sbpb@ic.gc.ca).

Note 2 : Par convention, d'après la définition de Statistique Canada, le secteur des biens regroupe les codes du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 11 à 31-33, alors que le secteur des services regroupe les codes SCIAN 41 à 91.

Graphique 6 : Revenus hebdomadaires moyens dans le secteur des biens et le secteur des services, selon la taille de l'entreprise, dans le secteur privé, 2004<sup>1,2</sup>



Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (EERH), mars 2005; calculs effectués par Industrie Canada.

Note 1 : L'EERH exclut les travailleurs autonomes qui ne figurent pas sur une liste de paie ainsi que les employés des industries suivantes : agriculture, pêche et piégeage, services de ménages privés, organismes religieux et personnel militaire des services de défense. Les données présentées dans ce tableau excluent aussi l'emploi dans l'administration publique, les services publics (eau, égouts et autres systèmes), les services postaux, le transport en commun, les services d'enseignement ainsi que les soins de santé prodigués en établissement ou financés par le gouvernement. Elles incluent par contre l'emploi à Radio-Canada, dans les cliniques privées (médecins, dentistes et autres praticiens) ainsi que chez les détaillants de bière et d'alcool. Une note technique d'information sur la séparation de l'emploi dans les secteurs public et privé peut être obtenue en communiquant avec le **Service à la clientèle**, à [prg-sbpb@ic.gc.ca](mailto:prg-sbpb@ic.gc.ca).

Note 2 : Par convention, d'après la définition de Statistique Canada, le secteur des biens regroupe les codes SCIAN 11 à 31-33, alors que le secteur des services regroupe les codes SCIAN 41 à 91.

## Quelle est la contribution des petites entreprises au produit intérieur brut du Canada?

Le produit intérieur brut (PIB) est une importante mesure de la production économique. Il peut servir à comparer les valeurs ajoutées de deux secteurs. La valeur ajoutée est la valeur qu'un secteur ajoute aux intrants qu'il utilise, grâce à ses activités. Le principal avantage du PIB est qu'il permet d'éviter de compter les données en double. Comme il mesure la valeur ajoutée non répétée, le PIB est considéré plus utile pour évaluer le rendement économique que, par exemple, le revenu, le dénombrement des entreprises ou même l'emploi.

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a publié des estimations de la contribution des petites et moyennes entreprises au PIB de ses pays membres. D'après le profil du Canada pour 2000 (basé sur des données de 1998), 43 % du PIB du secteur privé peut être attribué aux PME (celles-ci étant définies comme les entreprises comptant moins de 500 employés).

Au Canada, le service statistique du gouvernement de la Colombie-Britannique (BC Stats) a mis au point une méthode permettant de déterminer la contribution des petites entreprises au PIB (par province), en utilisant l'approche fondée sur le revenu dans le système de comptabilité nationale<sup>5</sup>. Le tableau 9 présente la contribution (en pourcentage) des petites entreprises au PIB pour le Canada et dans chaque province, de 1993 à 2003.

BC Stats définit les petites entreprises comme celles qui comptent moins de 50 employés, en plus de celles exploitées par un travailleur autonome qui n'a pas d'employé rémunéré. D'après cette définition, on estime qu'en 2003, les petites entreprises étaient à l'origine d'environ 24 % du PIB du Canada. Ce pourcentage varie d'un minimum de 15 % à Terre-Neuve-et-Labrador, jusqu'à un maximum de 30 % en Colombie-Britannique.

5. Pour se procurer une note d'information décrivant la méthode de manière un peu plus détaillée, veuillez communiquer avec le **Service à la clientèle**, à [prg-sbpb@ic.gc.ca](mailto:prg-sbpb@ic.gc.ca).

Tableau 9 : Contribution des petites entreprises au PIB, par province, de 1993 à 2003<sup>1,2</sup>

Province	Contribution au PIB (en pourcentage)										
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Terre-Neuve-et-Labrador	21	20	21	21	21	19	17	17	18	16	15
Île-du-Prince-Édouard	34	33	34	28	27	26	25	30	28	31	27
Nouvelle-Écosse	24	24	27	26	24	23	22	25	24	24	24
Nouveau-Brunswick	26	25	27	25	24	23	22	23	23	24	24
Québec	26	26	27	26	24	23	23	25	25	26	26
Ontario	22	22	24	23	22	22	22	22	23	23	23
Manitoba	24	24	25	26	24	22	21	21	22	23	23
Saskatchewan	29	27	29	31	26	27	25	22	23	24	23
Alberta	26	25	28	26	26	27	24	22	23	27	24
Colombie-Britannique	32	31	32	31	30	29	27	27	28	30	30
<b>Canada</b>	<b>25</b>	<b>24</b>	<b>26</b>	<b>25</b>	<b>24</b>	<b>24</b>	<b>23</b>	<b>23</b>	<b>24</b>	<b>25</b>	<b>24</b>

Source : BC Stats.

Note 1 : Dans ces données, les petites entreprises sont celles qui comptent moins de 50 employés, en plus de celles exploitées par un travailleur autonome qui n'a pas d'employé rémunéré.

Note 2 : Les différences entre ces données et celles publiées dans les versions précédentes de *Principales statistiques relatives aux petites entreprises* sont largement attribuables aux révisions des estimations du PIB global.

## Qui sont les travailleurs autonomes?

Les travailleurs autonomes sont ceux qui tirent directement leurs revenus de l'exploitation de leur entreprise ou de leur commerce, ou encore de l'exercice de leur profession, au lieu de recevoir un salaire ou un traitement d'un employeur. Selon la définition de Statistique Canada, la catégorie des travailleurs autonomes comprend les propriétaires actifs d'une entreprise (constituée ou non en société), les personnes travaillant à leur compte mais qui n'ont pas d'entreprise ainsi que les travailleurs au service d'une entreprise familiale qui ne leur verse pas de salaire.

## Combien y a-t-il de travailleurs autonomes?

En 2004, les travailleurs autonomes constituaient environ 15 % de l'ensemble des travailleurs dans l'économie canadienne. Leur nombre a atteint un sommet en 1999, soit près de 2,5 millions. Il a diminué au cours de l'année suivante, mais était remonté à 2,5 millions dès 2004. De plus, selon les données trimestrielles, le nombre de travailleurs autonomes au cours des trois derniers trimestres de 2004 a dépassé ce sommet des données annuelles (tableau 10). Depuis quelques années, les femmes représentent un peu plus du tiers des travailleurs autonomes. Le nombre de travailleuses autonomes a augmenté de façon assez régulière de 1976 à 1998, passant de 26 % à 36 %, pour se maintenir autour de 35 % depuis 1999.

Tableau 10 : Nombre total de travailleurs autonomes (en milliers) selon le sexe, l'année et le trimestre, de 1976 à 2004<sup>1,2</sup>

Année et trimestre	Nombre total de travailleurs autonomes	Travail indépendant en % de l'emploi total	Travailleurs autonomes (hommes)	% du total	Travailleurs autonomes (femmes)	% du total
1976	1185,0	12,2	873,4	73,7	311,6	26,3
1977	1210,3	12,2	880,4	72,7	329,8	27,2
1978	1263,4	12,4	910,3	72,1	353,1	27,9
1979	1324,7	12,4	944,6	71,3	380,1	28,7
1980	1363,6	12,4	971,9	71,3	391,7	28,7
1981	1425,2	12,6	1020,6	71,6	404,6	28,4
1982	1483,2	13,6	1056,7	71,2	426,5	28,8
1983	1543,2	14,0	1094,5	70,9	448,7	29,1
1984	1569,7	13,9	1096,4	69,8	473,3	30,2
1985	1726,0	14,8	1188,9	68,9	537,2	31,1
1986	1674,2	14,0	1175,6	70,2	498,5	29,8
1987	1713,2	13,9	1195,2	69,8	518,0	30,2
1988	1780,4	14,0	1237,5	69,5	542,9	30,5
1989	1791,1	13,8	1234,2	68,9	556,9	31,1
1990	1841,5	14,1	1266,0	68,7	575,5	31,3
1991	1895,8	14,8	1311,9	69,2	583,8	30,8
1992	1929,4	15,2	1315,5	68,2	614,0	31,8
1993	2023,3	15,8	1365,5	67,5	657,8	32,5
1994	2038,0	15,6	1354,6	66,5	683,4	33,5
1995	2079,0	15,7	1375,6	66,2	703,4	33,8
1996	2172,7	16,2	1422,3	65,5	750,4	34,5
1997	2352,8	17,2	1519,5	64,6	833,3	35,4
1998	2419,4	17,3	1554,6	64,3	864,8	35,7
1999	2452,2	17,0	1592,5	64,9	859,7	35,1
2000	2385,0	16,2	1544,8	64,8	840,2	35,2
2001	2278,1	15,2	1504,2	66,0	773,8	34,0
2002	2319,1	15,1	1502,0	64,8	817,0	35,2
2003	2399,8	15,3	1569,6	65,4	830,2	34,6
2004	2451,8	15,4	1612,6	65,8	839,3	34,2
2003 T1	2347,7	15,4	1525,4	65,0	822,3	35,0
T2	2386,3	15,2	1573,5	65,9	812,7	34,1
T3	2428,2	15,3	1587,7	65,4	840,5	34,6
T4	2437,1	15,4	1591,8	65,3	845,3	34,7
2004 T1	2396,4	15,4	1564,8	65,3	831,6	34,7
T2	2462,4	15,4	1620,3	65,8	842,1	34,2
T3	2483,3	15,3	1647,2	66,3	836,1	33,7
T4	2465,2	15,4	1618,0	65,6	847,2	34,4

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, mars 2005.

Note 1 : Il est possible que la somme des colonnes « hommes » et « femmes » ne soit pas égale au « total », car les chiffres ont été arrondis.

Note 2 : Les différences entre ces données et celles publiées dans les versions précédentes de *Principales statistiques relatives aux petites entreprises* sont attribuables aux révisions des données de l'*Enquête sur la population active*.



Le tableau 11 répartit les travailleurs autonomes en cinq catégories, de 1976 à 2004. En moyenne, en 2004, 64,7 % des 2,5 millions de travailleurs autonomes n'avaient aucun employé rémunéré, 34,0 % avaient recours aux services d'employés rémunérés et 1,2 % étaient au service d'une entreprise familiale et ne touchaient pas de rémunération. Il est possible de subdiviser davantage les travailleurs autonomes, selon que leur activité<sup>6</sup> est constituée en société ou non. Parmi les travailleurs autonomes sans employé rémunéré, 1,2 million ou 76 % avaient une activité non constituée en société. Cette catégorie regroupe à peu près la moitié des travailleurs autonomes au Canada.

Au cours des 30 dernières années, le nombre de travailleurs autonomes ayant une entreprise constituée en société a augmenté au rythme de 4,7 % par an, comparativement à 2,5 % pour l'ensemble des travailleurs autonomes. Toutefois, on a observé un écart marqué au chapitre de la croissance selon qu'ils avaient ou non des employés rémunérés. Ceux ayant des employés rémunérés ont enregistré en moyenne une croissance de 3,6 % par an, mais cette croissance n'a pas été régulière entre 1976 et 2004. Avant 1993, le nombre de travailleurs autonomes ayant des employés rémunérés a augmenté progressivement, mais l'augmentation a été très lente au milieu des années 1990 et après 2002. De 1999 à 2002, leur nombre a diminué. En revanche, le nombre de travailleurs autonomes ayant une entreprise constituée en société sans employé rémunéré a augmenté rapidement pendant toute la période comprise entre 1976 et 2004. En moyenne, il a progressé de 7,6 % par an.

---

6. Si les « activités constituées en société » sont en général des entreprises, ce n'est pas nécessairement le cas lorsque l'on parle des « activités non constituées en société ». Selon la définition de l'*Enquête sur la population active* (EPA) de Statistique Canada, les travailleurs autonomes impliqués dans des activités non constituées en société sont les « propriétaires actifs d'une entreprise, d'une exploitation agricole ou d'un bureau professionnel non constitué en société et les travailleurs indépendants qui n'ont pas d'entreprise (gardiennes d'enfants, livreurs de journaux, etc.) ».

Tableau 11 : Nombre annuel moyen de travailleurs autonomes par catégorie (en milliers) et taux de croissance annuel moyen (en pourcentage), de 1976 à 2004<sup>1</sup>

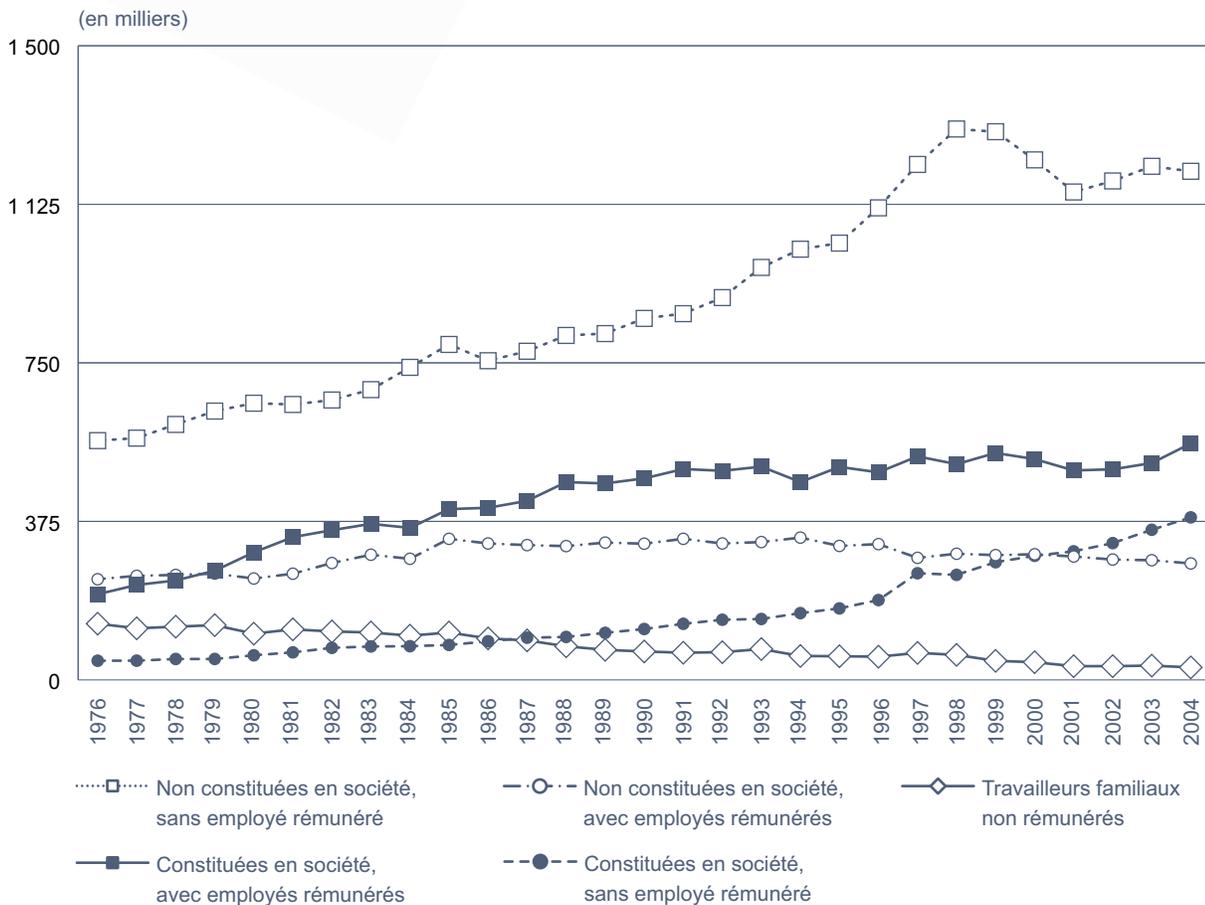
Année	Total	Entreprises avec employés rémunérés			Entreprises sans employé rémunéré			Travailleurs familiaux non rémunérés
		Total	Entreprises constituées en société	Entreprises non constituées en société	Total	Entreprises constituées en société	Entreprises non constituées en société	
1976	1 185,1	440,7	202,6	238,1	611,4	45,4	566,0	133,0
1977	1 210,2	470,8	224,6	246,2	617,4	45,5	571,9	122,0
1978	1 263,3	483,6	235,3	248,3	653,8	49,5	604,3	125,9
1979	1 324,7	509,8	258,3	251,5	685,4	49,5	635,9	129,5
1980	1 363,7	541,6	301,8	239,8	712,7	58,2	654,5	109,4
1981	1 425,2	588,9	337,7	251,2	716,7	65,2	651,5	119,6
1982	1 483,2	630,7	354,2	276,5	737,9	75,8	662,1	114,6
1983	1 543,1	665,2	369,1	296,1	765,7	79,1	686,6	112,2
1984	1 569,7	646,1	359,6	286,5	819,0	79,7	739,3	104,6
1985	1 726,0	737,7	404,0	333,7	876,2	82,7	793,5	112,1
1986	1 674,2	729,8	407,1	322,7	846,3	91,3	755,0	98,1
1987	1 713,1	742,4	423,5	318,9	877,2	99,8	777,4	93,5
1988	1 780,3	784,4	467,9	316,5	916,4	101,6	814,8	79,5
1989	1 791,1	789,5	464,7	324,8	930,5	111,3	819,2	71,1
1990	1 841,6	798,9	476,7	322,2	975,5	120,4	855,1	67,2
1991	1 895,8	832,5	498,8	333,7	999,0	132,7	866,3	64,3
1992	1 929,5	817,3	494,6	322,7	1 046,6	142,3	904,3	65,6
1993	2 023,3	830,5	504,4	326,1	1 119,8	144,1	975,7	73,0
1994	2 038,1	804,7	468,1	336,6	1 176,8	158,0	1 018,8	56,6
1995	2 079,0	820,7	503,8	316,9	1 202,3	169,1	1 033,2	56,0
1996	2 172,6	812,2	491,0	321,2	1 305,5	188,9	1 116,6	54,9
1997	2 352,9	817,4	528,7	288,7	1 471,6	252,3	1 219,3	63,9
1998	2 419,5	808,7	510,3	298,4	1 551,6	248,5	1 303,1	59,2
1999	2 452,2	832,0	536,8	295,2	1 575,1	278,4	1 296,7	45,1
2000	2 385,0	819,5	522,3	297,2	1 523,6	293,5	1 230,1	41,9
2001	2 278,1	787,4	495,5	291,9	1 458,2	304,1	1 154,1	32,5
2002	2 319,1	782,8	498,1	284,7	1 503,8	323,6	1 180,2	32,5
2003	2 399,9	796,1	513,0	283,1	1 570,0	355,1	1 214,9	33,8
2004	2 451,9	834,7	559,2	275,5	1 587,6	384,5	1 203,1	29,6
<b>Taux de croissance annuel moyen, de 1976 à 2004</b>								
	2,5 %	2,2 %	3,6 %	0,5 %	3,3 %	7,6 %	2,6 %	-5,0 %

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, mars 2005.

Note 1 : Les différences entre ces données et celles publiées dans les versions précédentes de *Principales statistiques relatives aux petites entreprises* sont attribuables aux révisions des données de l'*Enquête sur la population active*.

Comme on peut le voir au graphique 7, les différentes catégories de travailleurs autonomes ont connu des taux de croissance légèrement différents au cours de la période 1976 à 2004, ce qui fait que l'importance relative de ces différentes catégories a légèrement changé au cours de cette période. Le nombre total de travailleurs autonomes a augmenté au taux annuel moyen de 2,5 % sur la période. Les travailleurs autonomes possédant des entreprises constituées en société sont celles qui ont connu les taux de croissance les plus élevés : cette croissance a été de 7,6 % dans le cas des entreprises sans employé rémunéré et de 3,6 % dans le cas des entreprises avec employés rémunérés. Une troisième catégorie a connu une augmentation relative : celle des travailleurs autonomes détenant des entreprises non constituées en société sans employé rémunéré (2,6 %). Finalement, deux catégories ont connu des taux de croissance inférieurs à la moyenne de 2,5 %, ce qui fait que leur importance relative dans le total des travailleurs autonomes a diminué. Ces catégories sont les travailleurs autonomes possédant des entreprises non constituées en société avec employés rémunérés (0,5 %) et les travailleurs familiaux non rémunérés (-5,0 %).

Graphique 7 : Nombre de travailleurs autonomes (en milliers), par catégorie, de 1976 à 2004



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, mars 2005.

## Dans quelle mesure le travail autonome a-t-il contribué à la création d'emplois?

En général, la tendance ascendante de l'emploi autonome a soutenu la croissance de l'emploi total. Les contributions positives à la croissance nette de l'emploi dans le secteur privé ont varié dans une fourchette allant de 4 % à près de 167 % par année entre 1977 et 2004 (tableau 12 et graphique 8)<sup>7</sup>. Durant cette période, la variation nette du nombre de travailleurs autonomes n'a été négative qu'au cours de trois années (1986, 2000 et 2001). En 1982, en 1991 et en 1992, le travail autonome a augmenté tandis que l'emploi total enregistrait une croissance négative, à cause des récessions économiques. Il est intéressant de remarquer que c'est à la sortie de ces récessions, soit en 1983 et 1993, que les deux plus importantes variations du nombre de travailleurs autonomes en proportion de la variation totale de l'emploi dans le secteur privé ont été enregistrées (167 % en 1983 et 103 % en 1993). Ce phénomène s'explique par le fait que lorsque le marché de l'emploi se rétrécit, les gens qui ne peuvent trouver un emploi leur convenant ont tendance à lancer leur propre entreprise et à devenir des travailleurs autonomes.

7. Dans le tableau 12, l'emploi dans le secteur privé est défini comme la somme des travailleurs autonomes et des employés du secteur privé, quelle que soit la taille de l'entreprise. La définition d' « employé du secteur privé » utilisée dans *l'Enquête sur la population active* et dans le tableau 12 ne correspond pas exactement à la définition utilisée dans les données de *l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (utilisées dans les tableaux 5 à 7), mais les différences sont minimes.

Tableau 12 : Variation nette de l'emploi chez les employés du secteur privé et chez les travailleurs autonomes, sur 12 mois, de 1977 à 2004<sup>1,2,3</sup>

Année	Variation nette totale de l'emploi dans le secteur privé (en milliers)	Employés du secteur privé		Travailleurs autonomes	
		Variation nette (en milliers)	% de la variation totale de l'emploi dans le secteur privé	Variation nette (en milliers)	% de la variation totale de l'emploi dans le secteur privé
1977	112,7	87,4	78	25,3	22
1978	273,6	220,5	81	53,1	19
1979	452,5	391,2	86	61,3	14
1980	240,2	201,3	84	38,9	16
1981	278,1	216,5	78	61,6	22
1982	-344,2	-402,2	(-) 117	58,0	(+) 17
1983	35,9	-24,1	(-) 67	59,9	167
1984	270,8	244,3	90	26,5	10
1985	311,9	155,5	50	156,4	50
1986	344,5	396,4	115	-51,9	(-) 15
1987	299,7	260,7	87	39,0	13
1988	336,7	269,5	80	67,1	20
1989	272,3	261,6	96	10,7	4
1990	73,3	22,9	31	50,5	69
1991	-231,9	-286,2	(-) 123	54,2	(+) 23
1992	-140,8	-174,5	(-) 124	33,7	(+) 24
1993	91,4	-2,4	(-) 3	93,8	103
1994	293,7	279,0	95	14,8	5
1995	286,6	245,7	86	40,9	14
1996	203,5	109,8	54	93,7	46
1997	301,7	121,6	40	180,1	60
1998	359,5	292,9	81	66,6	19
1999	227,4	194,6	86	32,7	14
2000	196,6	263,8	134	-67,2	(-) 34
2001	119,9	226,8	189	-106,9	(-) 89
2002	289,6	248,6	86	41,0	14
2003	304,9	224,1	74	80,7	26
2004	195,6	143,6	73	52,0	27

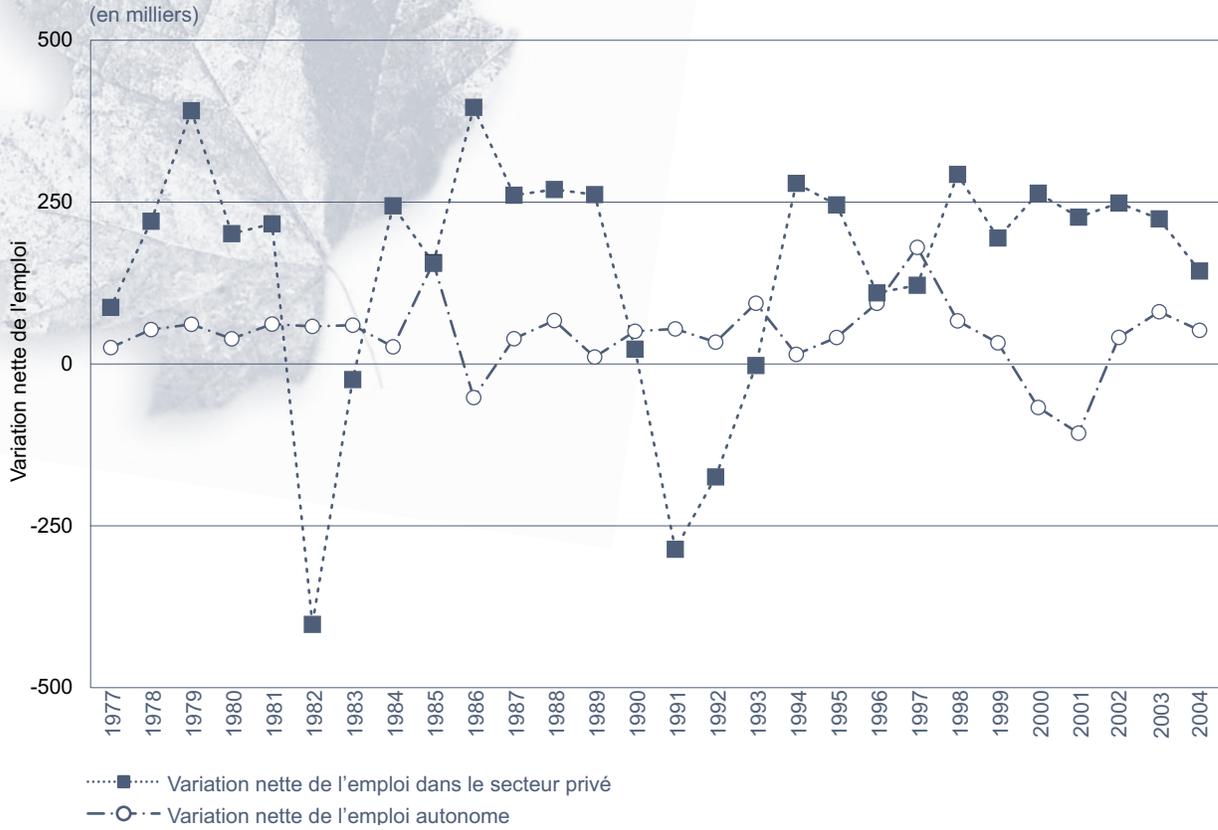
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, mars 2005.

Note 1 : (-) indique une contribution négative à la variation totale nette de l'emploi;  
(+) indique une contribution positive, même si la variation totale nette de l'emploi est négative.

Note 2 : Il est possible que la somme des colonnes « variation nette » ne soit pas égale à la « variation nette totale », car les chiffres ont été arrondis.

Note 3 : Les différences entre ces données et celles publiées dans les versions précédentes de *Principales statistiques relatives aux petites entreprises* sont attribuables aux révisions des données de l'*Enquête sur la population active*.

Graphique 8 : Variation nette de l'emploi chez les employés du secteur privé et chez les travailleurs autonomes (en milliers), de 1977 à 2004



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, mars 2005.

---

## Les travailleurs autonomes font-ils de plus longues heures que les employés?

---

Les données montrent clairement que les travailleurs autonomes font de plus longues heures de travail que les employés; tel est le cas depuis au moins 1987. En 2004, les travailleurs autonomes ont travaillé en moyenne 41,8 heures par semaine comparativement à 35,5 heures pour les employés. Plus frappante encore est la différence nette observée parmi ceux qui ont travaillé normalement plus de 50 heures par semaine en 2004 : 36 % des travailleurs autonomes ont travaillé plus de 50 heures comparativement à seulement 5 % des employés (graphique 9). De toute évidence, les horaires de travail normaux des travailleurs autonomes comportent plus d'heures que ceux des employés.

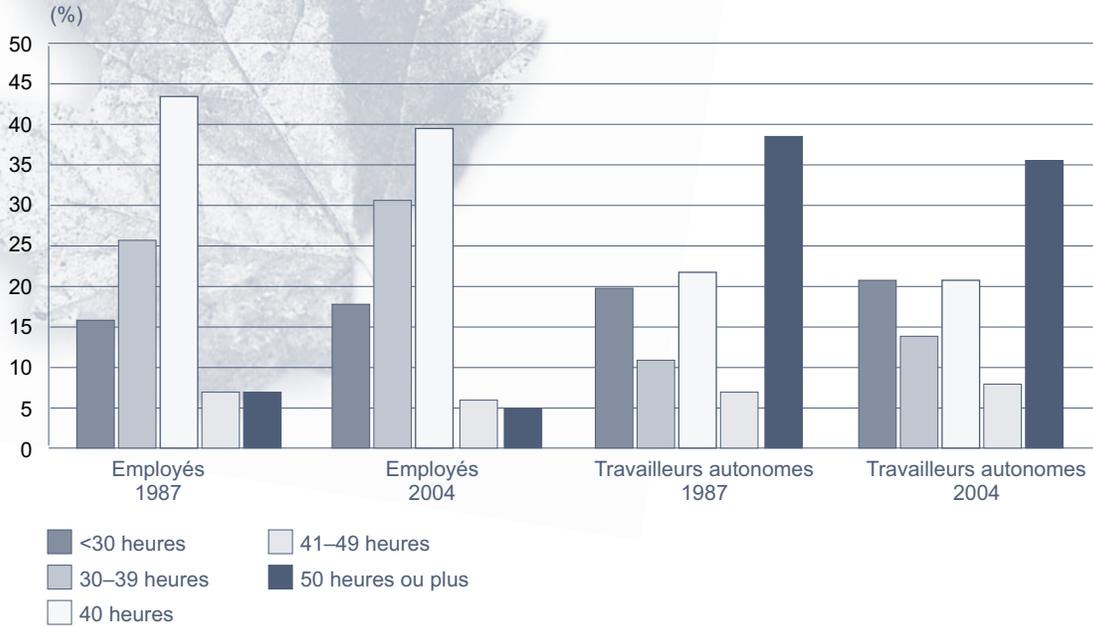
En ce qui concerne le travail à temps partiel (moins de 30 heures par semaine), les travailleurs autonomes affichent des résultats très similaires à ceux des employés; 21 % des travailleurs autonomes et 18 % des employés ont travaillé à temps partiel en 2004.

Ces différences entre les travailleurs autonomes et les employés ont persisté tout au long de la période de 1987 à 2004, mais la tendance des travailleurs autonomes à travailler plus de 50 heures par semaine a diminué quelque peu depuis 1999. De plus, on observe une légère hausse dans la proportion de ceux qui travaillent à temps partiel, tant du côté des travailleurs autonomes que des employés.

Comme l'illustre le graphique 10, il existe également d'importantes différences entre les hommes et les femmes sur le plan de leurs heures de travail hebdomadaires normales : les hommes sont davantage susceptibles de travailler de plus longues heures, alors que les femmes sont plus susceptibles de travailler à temps partiel. En moyenne, les travailleurs autonomes ont travaillé 45,6 heures par semaine en 2004, comparativement à seulement 34,3 heures pour les travailleuses autonomes. De plus, 43 % des travailleurs autonomes ont travaillé plus de 50 heures en 2004, comparativement à seulement 22 % des travailleuses autonomes. La même tendance se dégage chez les employés, mais à des niveaux moins élevés : 7 % des employés ont travaillé 50 heures en 2004 comparativement à seulement 2 % des employées.

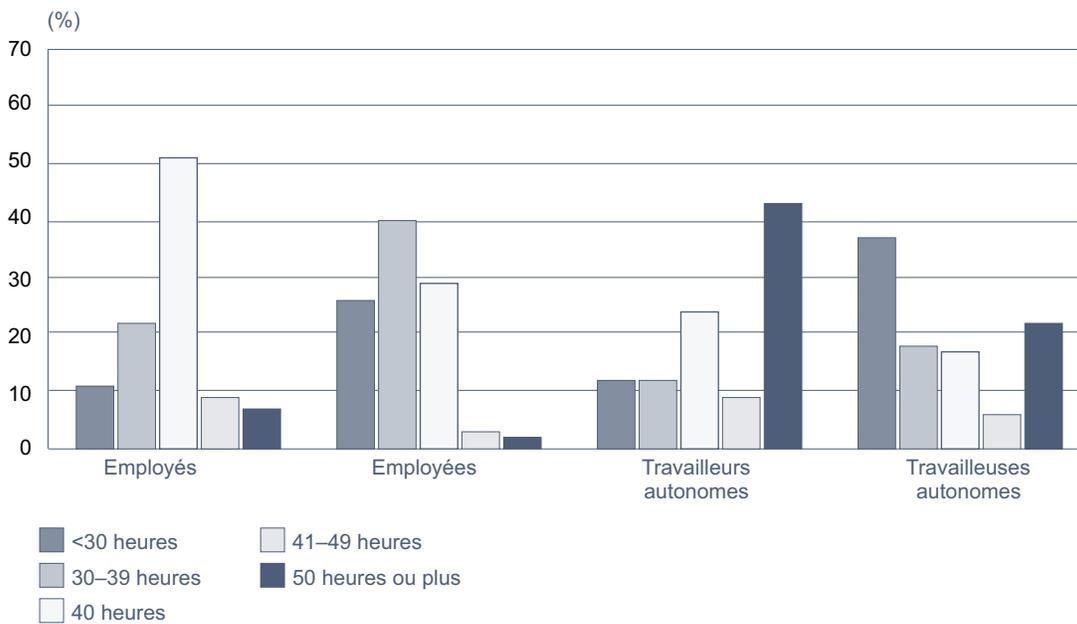
Les femmes sont plus susceptibles de travailler à temps partiel, qu'elles soient travailleuses autonomes ou employées. Chez les travailleurs autonomes, 37 % des femmes ont travaillé à temps partiel (moins de 30 heures) en 2004, comparativement à 12 % des hommes. Parmi les employés, 26 % des femmes ont travaillé à temps partiel en 2004, comparativement à 11 % des hommes.

Graphique 9 : Distribution des heures de travail hebdomadaires normales pour les employés et les travailleurs autonomes, en pourcentage, 1987 et 2004



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, mars 2005.

Graphique 10 : Distribution des heures de travail hebdomadaires normales, selon la catégorie de travailleur et le sexe, en pourcentage, 2004



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, mars 2005.



## Combien y a-t-il de femmes parmi les entrepreneurs de petites entreprises?

---

Il n'est pas facile de déterminer le nombre précis d'entrepreneurs au Canada, encore moins le nombre de femmes entrepreneures. Toutefois, il est possible d'estimer ce nombre grâce aux données disponibles sur le travail autonome et la propriété d'entreprise.

D'après l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, en 2004 le Canada comptait 839 000 travailleuses autonomes, soit environ le tiers de l'ensemble des personnes qui travaillent à leur compte. (Tous les travailleurs autonomes ne s'identifient pas comme des entrepreneurs, mais le nombre de travailleuses autonomes offre la limite supérieure pour le nombre des femmes entrepreneures<sup>8</sup>.) Au cours des dix dernières années, le nombre des travailleuses autonomes a augmenté de 23 %, comparativement à une croissance de 20 % chez les travailleurs autonomes.

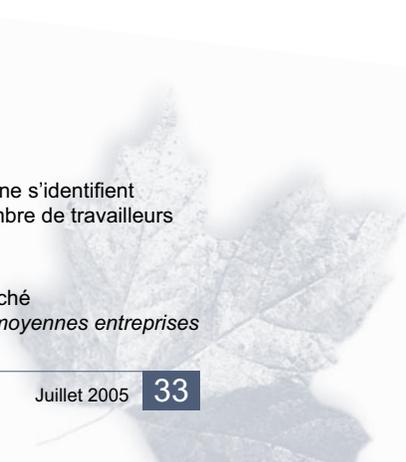
Une autre façon de déterminer le nombre d'entrepreneurs est de tenir compte des chiffres sur la propriété d'entreprise. Le rapport intitulé *Financement des petites et moyennes entreprises (PME) au Canada, 2002*<sup>9</sup> distingue quatre types de propriété d'entreprise en fonction du sexe : la propriété majoritairement féminine, le partenariat égal entre les propriétaires hommes et femmes, la propriété minoritairement féminine et l'absence de propriété féminine.

D'après le rapport *Financement des petites et moyennes entreprises (PME) au Canada, 2001*, on estime que 47 % des PME avaient au moins une certaine participation féminine à la propriété en 2001. Parmi ces entreprises, 39 % étaient détenues de façon égale par des hommes et des femmes, 38 % étaient détenues majoritairement par des femmes et les autres étaient détenues majoritairement par des hommes. La proportion de la participation féminine varie d'une industrie à l'autre, mais il est clair que le pourcentage d'entreprises appartenant à des femmes est moins élevé que le pourcentage d'entreprises détenues majoritairement par des hommes dans toutes les industries (graphique 11). Dans le secteur des services professionnels, près du quart des PME sont détenues majoritairement par des femmes, par rapport à seulement 3 % dans l'industrie primaire.

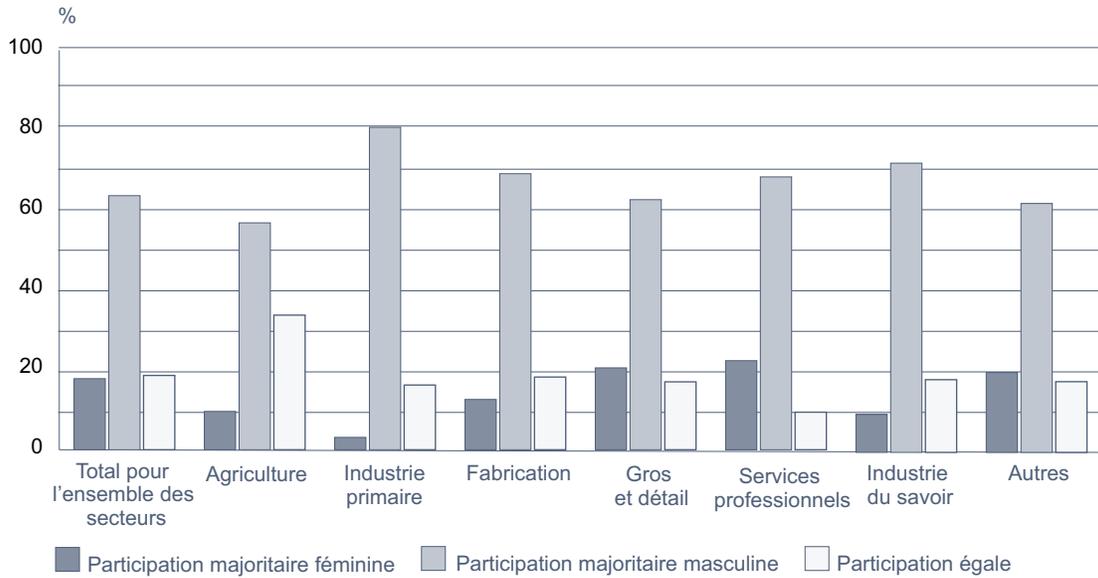
---

8. Il se peut que certains entrepreneurs, surtout s'ils sont inscrits sur la liste de paie de leur propre entreprise, ne s'identifient pas comme des travailleurs autonomes. Toutefois ce chiffre est, selon toute vraisemblance, inférieur au nombre de travailleurs autonomes qui ne sont pas entrepreneurs.

9. Gouvernement du Canada, *Financement des petites et moyennes entreprises (PME) au Canada, 2002*, affiché à <http://strategis.gc.ca/prf>. Ce rapport est fondé en partie sur l'*Enquête sur le financement des petites et moyennes entreprises* de Statistique Canada, 2000.



Graphique 11 : Participation à la propriété des entreprises, selon le sexe et l'industrie, 2001



Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement des petites et moyennes entreprises*, 2001.

L'enquête a révélé que les PME détenues majoritairement par des femmes étaient moins susceptibles que les autres PME d'employer plus de 20 travailleurs et étaient également plus jeunes que celles détenues majoritairement par des hommes. Les femmes propriétaires de PME avaient également tendance à avoir moins d'années d'expérience dans leur secteur d'activité que leurs homologues masculins.

## Les PME innovent-elles autant que les grandes entreprises?

Dans un monde où les ressources sont limitées, le moyen le plus rapide de stimuler la productivité et la croissance économique consiste à innover. On considère souvent l'innovation comme synonyme des inventions de haute technologie, mais le comportement innovateur ne se résume pas à cela. Le livre blanc de janvier 2001 sur la Stratégie d'innovation du Canada définit l'innovation comme « le processus de création et son résultat »<sup>10</sup>.

Un indicateur du comportement innovateur est le montant des dépenses effectuées par une entreprise en recherche-développement (R-D). Il n'est pas nécessairement facile de mesurer la R-D, surtout dans le contexte des PME. On peut cependant trouver certaines données, par exemple avec des enquêtes ou en consultant le dossier fiscal des entreprises qui réclament des crédits d'impôts pour des dépenses de R-D. Les statistiques sur les crédits d'impôts du Programme de la recherche scientifique et du développement expérimental mettent en évidence deux faits révélateurs à propos de l'innovation au sein des PME : celles-ci dépensent beaucoup moins que les grandes entreprises en termes de montants absolus; mais en pourcentage des recettes (intensité de la R-D), les dépenses au titre de l'innovation par les PME dépassent de loin celles des grandes entreprises.

En 2002, d'après Statistique Canada, près de 9 000 entreprises ont dépensé plus de 12 milliards de dollars au titre de la R-D, comme le montre le tableau 13. Parmi les dépenses totales en R-D, près de 20 % provenaient de quelques 7 770 entreprises comptant moins 100 employés, soit une moyenne de 0,33 million de dollars par PME. Par ailleurs, 288 grandes entreprises représentaient à elles seules 60 % des dépenses totales en R-D, soit une moyenne de 25,6 millions de dollars par entreprise. Toutefois, de manière générale, la proportion des dépenses en R-D d'une entreprise en proportion de ses recettes diminue avec la taille de l'entreprise.

Tableau 13 : Dépenses au titre de la recherche scientifique et du développement expérimental, selon le nombre d'employés, 2002

Taille de l'entreprise (nombre d'employés)	Nombre d'entreprises	Dépenses au titre de la R-D (millions \$)	Dépenses moyennes (millions \$)	% des recettes de l'entreprise exécutante
Non commerciale	18	163	9,1	—
1-49	6 959	1 489	0,2	5,5
50-99	811	1 042	1,3	10,2
100-199	509	1 109	2,2	6,7
200-499	307	1 201	3,9	4,8
500-999	114	1 165	10,2	3,5
1 000-1 999	88	1 815	20,6	2,8
2 000-4 999	48	1 120	23,3	1,2
≥5 000	38	3 279	86,3	1,2
<b>Total</b>	<b>8 892</b>	<b>12 383</b>	<b>1,4</b>	<b>2,2</b>

Source : Statistique Canada, *Recherche et développement industriels – Perspectives 2004*, n° de catalogue 88-202-XIB, janvier 2005.

Note : Pour les entreprises qui financent ou exécutent pour moins de 1 million de dollars au titre de la R-D et qui font une demande de crédit d'impôts dans le cadre du Programme de la recherche scientifique et du développement expérimental, les données proviennent des données administratives de l'Agence du revenu du Canada. Pour les entreprises qui dépensent plus de 1 million de dollars, les données sont tirées d'un sondage envoyé par la poste à toutes les entreprises.

10. Gouvernement du Canada, *Atteindre l'excellence : investir dans les gens, le savoir et les possibilités*, janvier 2001, p. 4.

L'Enquête sur l'innovation de 1999<sup>11</sup> de Statistique Canada offre une évaluation plus large du comportement innovateur, mais seulement parmi les entreprises manufacturières. L'Enquête a révélé que 80 % des PME sont des innovateurs, un taux légèrement inférieur à celui de 88 % enregistré pour les grandes entreprises. Les PME sont définies ici comme des entreprises manufacturières qui comptent entre 20 et 249 employés. Les entreprises innovatrices sont définies comme celles qui ont offert des procédés, des biens ou des services nouveaux ou nettement améliorés au cours des trois années précédentes.

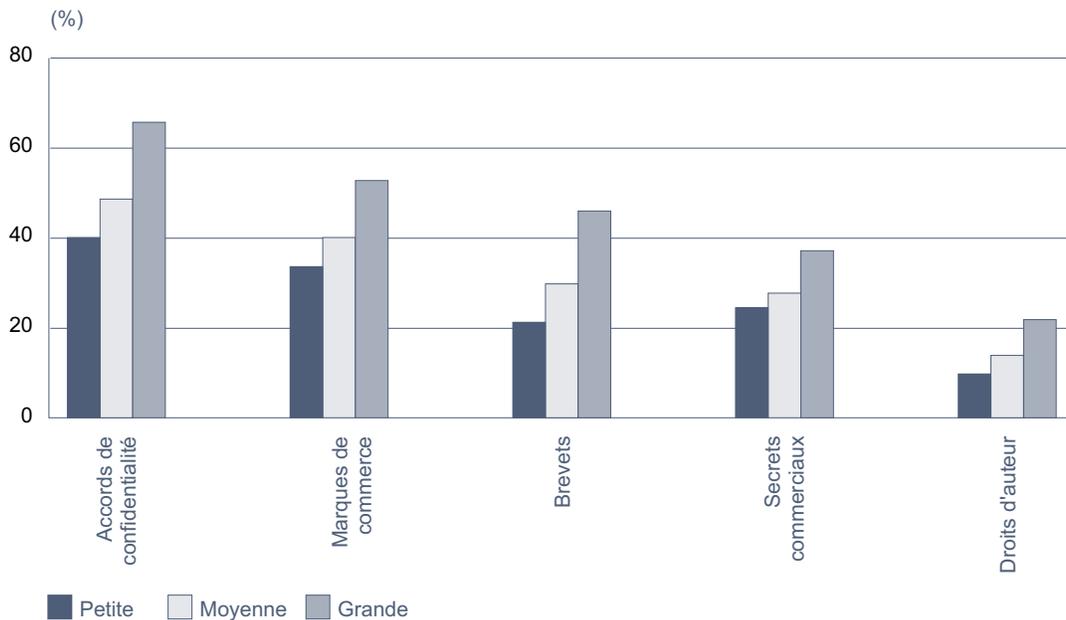
Les PME considérées comme des innovateurs présentent généralement les mêmes caractéristiques que celles des grandes entreprises qui innovent; par exemple, le ratio de vente des produits innovateurs dans les PME et les grandes entreprises ne diffère guère de la moyenne globale de 27 %. De plus, les petites entreprises qui innovent ont mentionné les mêmes sept premiers objectifs en matière d'innovation et les ont classés dans à peu près le même ordre que les grandes entreprises. Il s'agit, par ordre d'importance pour les PME, des objectifs suivants : améliorer la qualité des produits, accroître la capacité de production, élargir la gamme de produits, réduire le délai de production, améliorer la flexibilité de la production, accroître la rapidité avec laquelle les produits sont lancés sur le marché et diminuer les coûts de la main-d'œuvre.

Bien que les entreprises innovatrices de l'industrie manufacturière affichent des caractéristiques similaires peu importe leur taille, l'ampleur de l'innovation, pour sa part, variait selon la taille; ainsi, les PME ont obtenu des taux plus bas que les grandes entreprises en ce qui concerne la participation aux activités d'innovation, le caractère nouveau de l'innovation, le taux de collaboration, l'utilisation des droits de propriété intellectuelle et l'utilisation du soutien gouvernemental. De leur côté, les grandes entreprises participaient davantage que les PME aux activités d'innovation, telles que la formation, la conception industrielle et l'ingénierie, l'acquisition de machines et de matériel, l'outillage et le démarrage de la production, ainsi que les activités de R-D. Un nombre moins élevé de PME introduisaient des innovations qui étaient des premières mondiales ou canadiennes (41 %, comparativement à 61 % pour les grandes entreprises). En ce qui a trait à la collaboration, 31 % des PME innovatrices ont collaboré avec d'autres entreprises pour acquérir des connaissances et des technologies complémentaires, comparativement à 46 % des grandes entreprises innovatrices. Le graphique 12 illustre les différences entre les petites, moyennes et grandes entreprises manufacturières en ce qui a trait à l'utilisation des droits de propriété intellectuelle, alors que le graphique 13 illustre les différences au chapitre de l'utilisation du soutien gouvernemental. Dans le contexte de l'enquête qui a fourni ces données, les petites entreprises sont celles qui comptent entre 20 et 49 employés, alors que les moyennes entreprises sont celles qui ont entre 50 et 249 employés. Bien que les petites, moyennes et grandes entreprises aient classé leurs pratiques dans le même ordre, comme on l'a mentionné précédemment, les graphiques 12 et 13 montrent les différences au chapitre de la mesure dans laquelle ces pratiques ont été utilisées, selon la taille de l'entreprise.

11. L'Enquête sur l'innovation de 1999, qui couvrait environ 6 000 entreprises provinciales dans les industries manufacturières, portait sur les activités d'innovation au cours des trois dernières années, soit de 1997 à 1999. L'Enquête définit l'innovation, d'après le manuel d'Oslo (OCDE, 1996), comme l'introduction de produits ou processus nouveaux ou améliorés. L'Enquête a examiné uniquement les entreprises comptant au moins 20 employés et qui enregistraient des recettes annuelles brutes de plus de 250 000 \$.



Graphique 12 : Utilisation de la propriété intellectuelle, 1999 (pourcentage d'entreprises manufacturières innovatrices)

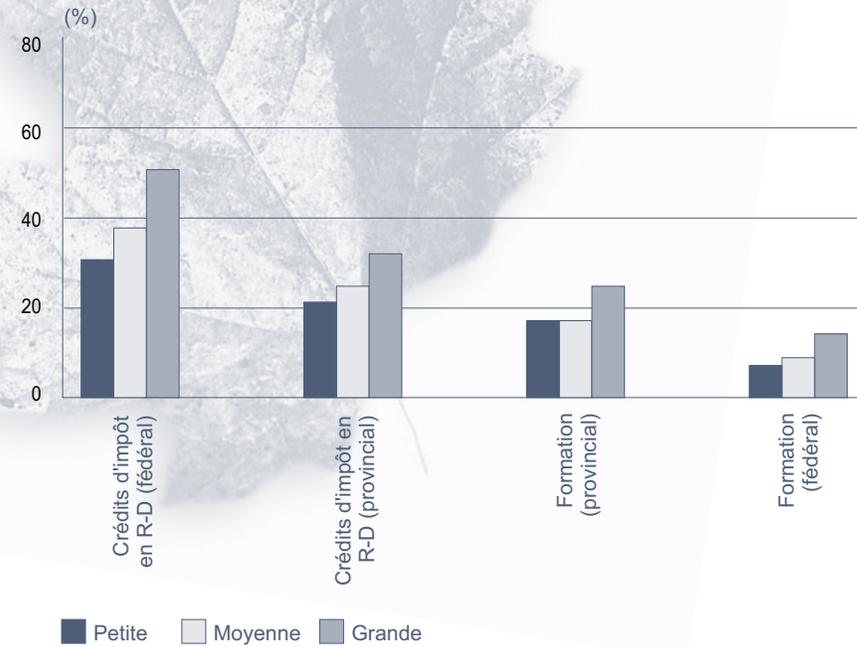


Source : C. D. Le et D. Tourigny, *L'innovation dans les PME canadiennes de fabrication*, Industrie Canada, septembre 2003.

Note : Les petites entreprises sont définies ici comme celles comptant moins de 50 employés, les moyennes entreprises comme celles ayant entre 50 et 249 employés, et les grandes entreprises comme celles comptant 250 employés ou plus. Les données sont basées sur l'*Enquête sur l'innovation* de 1999 de Statistique Canada; celle-ci a examiné uniquement les entreprises manufacturières qui employaient au moins 20 travailleurs et qui enregistraient des recettes annuelles brutes de plus de 250 000 \$.



Graphique 13 : Utilisation du soutien gouvernemental, 1999 (pourcentage d'entreprises manufacturières innovatrices)



Source : C. D. Le et D. Tourigny, *L'innovation dans les PME canadiennes de fabrication*, Industrie Canada, septembre 2003.

Note : Les petites entreprises sont définies ici comme celles comptant moins de 50 employés, les moyennes entreprises comme celles ayant entre 50 et 249 employés, et les grandes entreprises comme celles comptant 250 employés ou plus. Les données sont basées sur l'*Enquête sur l'innovation* de 1999 de Statistique Canada; celle-ci a examiné uniquement les entreprises manufacturières qui employaient au moins 20 travailleurs et qui enregistraient des recettes annuelles brutes de plus de 250 000 \$.

## Combien de petites entreprises utilisent les affaires électroniques?

Une entreprise qui utilise les affaires électroniques est une entreprise qui « utilise Internet pour fournir ou partager de l'information, offrir des services et/ou tirer une partie ou la totalité de ses revenus grâce à des transactions basées sur Internet et/ou à la fabrication et la vente de produits ou de services relatifs à Internet<sup>12</sup> ». En plus des achats et des transactions en ligne (que l'on désigne par « commerce électronique »), les affaires électroniques englobent la gestion de portefeuille, la planification d'affaires et la communication basée sur Internet ou intranet entre une entreprise et ses clients, ses fournisseurs et ses autres partenaires.

L'adoption des affaires électroniques peut offrir de nombreux avantages à une entreprise, peu importe sa taille. L'utilisation d'Internet en tant qu'outil d'affaires peut améliorer la coordination dans le processus de production, améliorer la communication avec les fournisseurs et les clients, optimiser les sources d'approvisionnement et accroître la présence d'une entreprise sur le marché. Toutefois, la mesure dans laquelle une entreprise utilise les affaires électroniques, et à quelles fins, varie considérablement selon la taille d'une entreprise.

Les données sur les affaires électroniques proviennent d'une variété de sources, et sont parfois divergentes. Ces divergences sont attribuables au fait que les résultats des enquêtes sur les affaires électroniques sont très sensibles à la sélection de l'échantillon et au moment où l'enquête est exécutée. La source la plus fiable de données sur les affaires électroniques est l'*Enquête sur le commerce électronique et la technologie* (ECET)<sup>13</sup> de Statistique Canada, qui porte sur plus de 21 000 entreprises. Cette enquête définit les petites entreprises comme celles comptant moins de 20 employés, les moyennes entreprises comme celles ayant entre 20 et 99 employés (499 pour le secteur manufacturier) et les grandes entreprises comme celles comptant plus de 100 employés (500 pour le secteur manufacturier). Le tableau 14 est fondé sur les résultats de l'ECET.

Le fait d'avoir une connexion Internet ne signifie pas nécessairement qu'une entreprise adopte les affaires électroniques, mais le fait d'être branché peut servir d'indicateur pour l'utilisation des affaires électroniques car il s'agit d'une exigence minimale pour la participation dans presque toute forme d'affaires électroniques. Bien que le taux de petites entreprises branchées à Internet augmente, celles-ci continuent d'accuser un retard par rapport aux moyennes et aux grandes entreprises, tant au chapitre des taux de connexion que des différentes façons dont Internet est utilisé dans les affaires. Le taux global d'entreprises branchées à Internet se chiffrait à 78 % en 2003, mais les petites entreprises branchées à Internet affichaient un net retard (76 %), comparativement aux moyennes et aux grandes entreprises (94 % et 97 %, respectivement). Toutefois, les petites entreprises ont réduit ces dernières années l'écart qui les séparait des moyennes et des grandes entreprises.

12. *Progression — Comment faire du Canada un leader dans l'économie sur Internet*, Rapport de la Table ronde sur les possibilités des affaires électroniques canadiennes, janvier 2000, page 11.

13. Le niveau minimal de recettes qu'une entreprise doit avoir pour être incluse dans l'*Enquête sur le commerce électronique et la technologie* (ECET) de Statistique Canada varie selon l'industrie, mais se situe entre 150 000 \$ et 250 000 \$ par année. Les entreprises sans employé à temps plein mais qui respectent le critère de recettes minimales sont incluses dans l'Enquête. Ces entreprises regroupent les travailleurs autonomes sans employé rémunéré, les entreprises saisonnières et les entreprises virtuelles.

Les taux de possession d'un site Web augmentent également avec la taille de l'entreprise. Les moyennes entreprises étaient plus de deux fois plus nombreuses (66 %) à posséder un site Web que les petites entreprises (29 %), et les grandes entreprises possédaient un site Web près de trois fois plus souvent (77 %) que les petites entreprises. Au cours des trois dernières années, la proportion d'entreprises possédant un site Web s'est accrue dans toutes les catégories d'entreprises.

À mesure que la taille d'une entreprise augmente, il y a clairement un pourcentage plus élevé d'entreprises qui achètent ou qui vendent en ligne. En outre, le nombre d'entreprises qui achètent en ligne a augmenté au cours des dernières années et il est environ cinq fois plus élevé que le nombre d'entreprises qui vendent en ligne et ce, pour toutes les tailles d'entreprise. Toutefois, la proportion d'entreprises qui vendent en ligne n'a pas changé depuis 2001. Par exemple, seulement 6 % des petites entreprises vendent en ligne, alors que 35 % d'entre elles font des achats en ligne. Pour les moyennes entreprises, ces proportions sont de 14 % et 50 % respectivement et pour les grandes entreprises, elles sont de 16 % et de 61 %. Ces chiffres tiennent au fait que l'aménagement d'un site Web pour la vente en ligne entraîne des coûts élevés par rapport à ceux liés aux achats en ligne.

Les petites entreprises des industries de services font généralement davantage de commerce électronique que celles productrices de biens. Toutefois, dans toutes les industries, les petites entreprises sont moins actives à cet égard que celles de moyenne ou grande taille.

Tableau 14 : Accès à Internet et utilisation d'Internet selon la taille de l'entreprise (pourcentage), de 2001 à 2003

		2001	2002	2003
<b>Accès à Internet</b>	Petite	68	73	76
	Moyenne	91	92	94
	Grande	94	99	97
	Toutes les entreprises	71	76	78
<b>Possession d'un site Web</b>	Petite	24	27	29
	Moyenne	57	62	66
	Grande	74	77	77
	Toutes les entreprises	29	32	34
<b>Ventes en ligne</b>	Petite	6	7	6
	Moyenne	12	13	14
	Grande	15	16	16
	Toutes les entreprises	7	8	7
<b>Achats en ligne</b>	Petite	20	29	35
	Moyenne	30	47	50
	Grande	52	57	61
	Toutes les entreprises	22	32	37

Source : Statistique Canada, *Enquête sur le commerce électronique et la technologie* (ECET), 2004.

Note : L'*Enquête sur le commerce électronique et la technologie* (ECET) de Statistique Canada, sur laquelle reposent ces données, définit les petites entreprises comme celles comptant moins de 20 employés, les moyennes entreprises comme celles ayant entre 20 et 99 employés et les grandes entreprises comme celles comptant plus de 100 employés, pour toutes les industries sauf la fabrication. La limite supérieure pour la catégorie des moyennes entreprises dans le secteur manufacturier est de 499 employés, alors que les entreprises qui comptent plus de 500 employés sont considérées comme des grandes

entreprises.

## Quelle est la contribution des petites entreprises aux exportations canadiennes?

Vitales pour l'économie canadienne, les exportations ont représenté plus de 40 % du PIB au cours des dernières années. Elles peuvent stimuler la croissance économique et sont étroitement liées à la croissance du PIB réel. De plus, les exportations peuvent s'avérer pour les entreprises un moyen stratégiquement important d'assurer leur croissance en exerçant leurs activités au-delà du marché canadien, qui est relativement petit.

Avant 2001, le Registre des exportateurs canadiens (qui couvre les biens produits au pays mais ne couvre pas les services) compilait les données selon la valeur des exportations et non selon la taille de l'entreprise. En vertu de cette méthode, seulement 1,6 % de la valeur des exportations en 2001 était attribuée aux petits exportateurs (c.-à-d., selon la définition retenue, les entreprises dont les exportations sont inférieures à 1 million de dollars par année). On en tirait donc la conclusion que les petites entreprises ne contribuaient guère aux exportations canadiennes.

Dans les nouveaux profils des exportateurs, les données sont compilées selon le nombre d'employés en 2002. Suivant cette nouvelle méthode, près de 85 % des exportateurs canadiens étaient de petites entreprises (définies comme celles comptant moins de 100 employés). Qui plus est, les petites entreprises étaient responsables de 20 % de la valeur des exportations en 2002, soit une valeur moyenne de 2,3 millions de dollars. Les moyennes entreprises étaient responsables de 15 % de la valeur des exportations en 2002, représentant une valeur moyenne de 11,8 millions, comparativement à 64 % pour une valeur moyenne de 194,5 millions dans le cas des grandes entreprises. Il ressort clairement des nouvelles données que les petites entreprises contribuent de façon appréciable aux exportations canadiennes<sup>14</sup>.

Toutefois, la proportion de petites entreprises qui exportent est moins élevée que celles des petites entreprises au sein de l'économie dans son ensemble. Seulement 1,4 % des petites entreprises exportent leurs produits et services, par rapport à 27,0 et 37,7 % respectivement dans le cas des moyennes et des grandes entreprises.

Le tableau 15 montre la répartition de la valeur des exportations selon la taille de l'entreprise et le groupe d'industries en 2002. Dans toutes les industries, sauf celles de la fabrication, de l'extraction minière et de l'extraction de pétrole et de gaz ainsi que des services publics, les petites entreprises ont davantage contribué aux exportations que toute autre catégorie d'entreprises. En revanche, elles n'ont réalisé que 9 % des exportations de produits manufacturés, comparativement à 75 % dans le cas des grandes entreprises.

14. Les données sur les exportations montrées ici se situent au niveau de l'entreprise. En compilant les données sur les exportations au niveau de l'établissement, on obtient une contribution encore plus élevée de la part des petites entreprises, car les petits établissements des grandes entreprises sont alors inclus dans le total.

Tableau 15 : Répartition de la valeur totale des exportations de biens, selon l'industrie et la taille de l'entreprise (nombre d'employés), 2002

Groupe d'industries (SCIAN)	Entreprises employeuses												
	Valeur totale (M\$)	Taille de l'entreprise — Nombre d'employés (%)										Moyenne (100–499)	Grande (500+)
		Total	1–4	5–9	10–19	20–49	50–99	Petite (<100)	100–199	200–499			
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	3 176	0,9	10,9	6,9	16,7	19,6	12,1	66,2	4,6	9,2	13,8	19,9	
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz /Services publics	25 739	7,5	0,2	2,4	0,2	7,2	0,3	10,3	4,7	8,1	12,8	77,0	
Construction	810	0,2	14,5	14,5	7,7	23,1	21,1	80,9	8,6	8,4	17,0	2,1	
Fabrication	256 128	74,6	0,5	0,3	0,8	2,9	4,5	9,0	7,0	9,3	16,3	74,7	
Commerce de gros	23 209	6,8	8,9	6,9	12,4	18,2	21,2	67,6	8,3	13,0	21,2	11,1	
Commerce de détail	1 724	0,5	10,3	12,8	8,3	25,7	12,7	69,7	6,8	4,0	10,8	19,5	
Transport et entreposage	8 600	2,5	2,4	1,2	1,5	2,2	78,8	86,1	0,4	3,7	4,1	9,8	
Industrie de l'information et industrie culturelle / Finances et assurances	15 689	4,6	81,2	1,6	0,9	1,5	2,5	87,7	2,3	3,9	6,2	6,2	
Services aux entreprises	5 937	1,7	16,7	6,9	5,1	10,5	7,9	47,1	7,4	7,2	14,6	38,3	
Autres	2 395	0,7	3,2	1,2	4,4	7,5	4,5	20,8	2,4	3,7	6,1	73,1	
<b>Total pour l'ensemble de l'industrie</b>	<b>343 406</b>	<b>100,0</b>	<b>5,2</b>	<b>1,3</b>	<b>1,8</b>	<b>4,7</b>	<b>7,3</b>	<b>20,4</b>	<b>6,5</b>	<b>9,0</b>	<b>15,5</b>	<b>64,2</b>	

Source : Statistique Canada, Registre des exportateurs canadiens, juillet 2004.

Note : Il est possible que la somme des résultats ne soit pas égale à 100 %, car les chiffres ont été arrondis.

La répartition des exportations selon la taille de l'entreprise varie légèrement en fonction de la destination des exportations (tableau 16). Les États-Unis ont reçu 87 % des exportations, tandis que les 13 % restants étaient répartis entre les autres destinations, principalement l'Union européenne et le Japon. Ce ratio est demeuré constant pour toutes les tailles d'entreprise.

La majeure partie des exportations vers les États-Unis était destinée au cœur industriel et à la côte Est — en raison de la proximité de l'Ontario et du Québec, deux grandes provinces exportatrices —, mais les exportations des petites entreprises étaient généralement concentrées dans les autres régions. Les petites entreprises sont à l'origine de 27 % des exportations vers le Sud-Est et de 26 % des exportations vers l'Ouest, comparativement à 13 % vers le cœur industriel.

Les petites et moyennes entreprises ont généré respectivement 12 et 13 % des exportations destinées à l'Union européenne, comparativement à 75 % pour les entreprises de grande taille. Toutefois, les petites entreprises ont été à l'origine d'environ le quart des exportations canadiennes au Japon et en Amérique du Sud, ce qui donne à penser qu'elles ont exporté dans un plus grand nombre de pays que celles de moyenne ou grande taille. Les grandes entreprises peuvent concentrer leurs exportations dans quelques marchés pour tirer parti des économies d'échelle.

Tableau 16 : Répartition de la valeur totale des exportations de biens selon la destination et la taille de l'entreprise (nombre d'employés), 2002

Destination des exportations	Entreprises employées											
	Taille de l'entreprise — Nombre d'employés (%)											
	Valeur totale (M\$)	Total	1-4	5-9	10-19	20-49	50-99	Petite (<100)	100-199	200-499	Moyenne (100-499)	Grande (500+)
<b>États-Unis (total)</b>	<b>298 319</b>	<b>86,9</b>	<b>5,6</b>	<b>1,3</b>	<b>1,8</b>	<b>4,7</b>	<b>7,2</b>	<b>20,5</b>	<b>6,6</b>	<b>8,6</b>	<b>15,2</b>	<b>64,2</b>
<i>Plus précisément :</i>												
Côte Est	74 916	21,8	6,1	1,4	1,9	5,9	10,2	25,5	9,0	10,3	19,3	55,3
Cœur industriel	119 548	34,8	1,9	0,7	1,1	3,2	5,9	12,7	4,1	6,6	10,7	76,6
Midwest	37 647	11,0	5,8	2,4	2,5	6,6	7,5	24,7	9,2	12,1	21,3	54,0
Sud-Est	23 297	6,8	11,3	1,4	1,9	5,2	7,2	27,0	8,4	11,2	19,6	53,4
Ouest	42 911	12,5	11,7	1,6	2,9	4,8	5,4	26,4	6,3	7,0	13,3	60,3
<b>Pays autres que les États-Unis (total)</b>	<b>45 087</b>	<b>13,1</b>	<b>2,9</b>	<b>1,6</b>	<b>2,2</b>	<b>4,5</b>	<b>8,0</b>	<b>19,2</b>	<b>5,8</b>	<b>11,0</b>	<b>16,9</b>	<b>63,9</b>
<i>Plus précisément :</i>												
Union européenne	14 892	4,3	2,8	1,4	1,2	3,0	3,8	12,2	4,9	8,0	12,9	74,9
Japon	9 408	2,7	2,5	2,0	3,6	6,8	10,4	25,4	10,4	13,4	23,8	50,8
Mexique	2 196	0,6	2,5	0,3	1,6	2,3	3,2	9,9	6,2	9,8	16,0	74,0
Amérique du Sud	1 887	0,5	1,1	1,7	2,1	3,0	15,0	22,9	4,0	10,8	14,8	62,2
Autre	16 703	4,9	3,5	1,6	2,4	5,1	10,3	22,8	4,3	12,6	16,8	60,4
<b>Registre des exportateurs — Total</b>	<b>343 406</b>	<b>100,0</b>	<b>5,2</b>	<b>1,3</b>	<b>1,8</b>	<b>4,7</b>	<b>7,3</b>	<b>20,4</b>	<b>6,5</b>	<b>9,0</b>	<b>15,5</b>	<b>64,2</b>

Source : Statistique Canada, Registre des exportateurs canadiens, juillet 2004.

## Quelle est la contribution des petites entreprises à la création d'emploi par les entreprises en croissance?

Le Canada est doté d'une économie dynamique marquée par une grande turbulence. On entend par « turbulence » l'apparition et la disparition d'entreprises. Dans cet environnement en évolution constante, les entreprises en démarrage et les nouvelles entreprises ont un rôle crucial à jouer dans la création d'emploi et de richesses, mais un petit nombre d'entreprises en croissance contribuent considérablement à la création d'emplois. Au sein d'Industrie Canada, la Direction générale de la politique de la petite entreprise a mené plusieurs études sur la croissance des entreprises et la création d'emploi en utilisant des données au niveau des entreprises employeuses canadiennes. La première étude<sup>15</sup>, qui a porté sur la période allant de 1985 à 1999, couvrait à la fois des périodes d'expansion et des périodes de récession.

Les entreprises exploitées au cours de la période entière ont été classées en fonction de la croissance de l'emploi affichée entre 1985 et 1989, selon les catégories suivantes : entreprises à hyper croissance (croissance supérieure à 150 %); à forte croissance (croissance se situant entre 50 et 150 %); en croissance lente (croissance positive inférieure à 50 %) et en décroissance (croissance négative). On a ensuite suivi ces entreprises entre 1985 et 1999 pour déterminer lesquelles avaient contribué à la croissance de l'emploi et combien de petites entreprises étaient devenues des entreprises de plus grande taille.

Bien que la création d'emploi entre 1986 et 1989 ait été principalement attribuable à la turbulence, les entreprises qui sont demeurées en activité ont apporté une contribution très importante au cours de cette période. Sur les 728 000 entreprises en exploitation en 1985, seulement 199 000 l'étaient encore en 1999 et elles ont créé près de 500 000 emplois nets. Pendant ce temps, les petites entreprises (moins de 100 employés) ont grandement contribué à la création d'emploi, affichant une création nette de 661 000 emplois, comparativement à 184 000 pour les moyennes entreprises (entre 100 et 499 employés) et 348 000 pour les grandes entreprises (500 employés ou plus).

La contribution des entreprises à hyper croissance ou à forte croissance au chapitre de la création d'emploi est particulièrement remarquable de la part des petites entreprises. Comme l'indique le tableau 17, on comptait 48 000 entreprises à hyper croissance ou à forte croissance, soit moins de 7 % des entreprises du secteur privé en exploitation en 1985, mais elles ont créé 974 000 emplois au cours de ces 14 années. Parmi ces entreprises, plus de 47 000 étaient de petite taille et elles ont créé 612 000 emplois, ce qui représente 123 % de la création nette d'emploi dans le secteur privé. Ce nombre comprend 155 000 emplois créés par des micro-entreprises à hyper croissance ou à forte croissance. De surcroît, il y a tout lieu de croire que la contribution réelle des très petites entreprises a été sous-estimée, car les propriétaires-exploitants ne sont probablement pas compris dans le nombre d'employés. Par contre, l'emploi dans les entreprises en croissance lente ou en décroissance a diminué entre 1985 et 1989, principalement en raison de la perte de 528 000 emplois dans les grandes entreprises.

15. On trouvera d'autres résultats et des renseignements plus complets sur la base de données dans *Projets sur les entreprises en croissance : principales constatations*, à <http://strategis.ic.gc.ca/recherche/entreprisesencroissance/faitssaillants>.

Tableau 17 : Nombre d'entreprises, création nette d'emplois et contribution en pourcentage selon la catégorie de croissance et la taille des entreprises, Canada, 1985-1999

Catégorie de croissance		Petite (0-99)	Moyenne (100-499)	Grande (500+)	Toutes les entreprises
<b>Entreprises à hyper ou à forte croissance</b> (augmentation du nombre d'employés entre 1985 et 1989 : au moins 50 %)	<b>Nombre d'entreprises</b>	47 302	592	111	48 005
	%	23,8	0,3	0,1	24,1
	<b>Nombre d'emplois créés</b>	612 243	181 461	180 717	974 421
	%	123,0	36,5	36,3	195,8
<b>Entreprise en croissance lente ou en décroissance</b> (augmentation du nombre d'employés entre 1985 et 1989 : moins de 50 %)	<b>Nombre d'entreprises</b>	146 299	3 638	935	150 872
	%	73,6	1,8	0,5	75,9
	<b>Nombre d'emplois créés</b>	49 098	2 514	-528 408	-476 796
	%	9,9	0,5	-106,2	-95,8
<b>Toutes les entreprises en exploitation continue</b>	<b>Nombre d'entreprises</b>	193 601	4 230	1 046	198 877
	%	97,3	2,1	0,5	100,0
	<b>Nombre d'emplois créés</b>	661 341	183 975	-347 691	497 625
	%	132,9	37,0	-69,9	100,0

Source : C. Parsley et E. Dreessen, *Projets sur les entreprises en croissance : principales constatations*, Industrie Canada, 2004.